



SPORTIF

L U M I N A I R E

LA PERFORMANCE ÉCLAIRÉE

Concevoir l'éclairage d'une installation sportive ne se résume pas à éclairer un terrain. C'est garantir les conditions optimales pour chaque athlète, chaque arbitre, chaque spectateur, dans le strict respect des normes et des exigences fédérales.

Sermes éclairage relève ce challenge et vous propose :

UNE OFFRE SERVICES

Nous vous promettons un interlocuteur commercial unique à votre écoute, un bureau d'études expert à votre service, **un partenariat à la construction de votre projet** du brief à sa réalisation. Nos équipes vous guident dans l'identification de vos besoins : définition des niveaux d'éclairement avec la maîtrise d'ouvrage, accompagnement sur plans et sur sites (relevés de côtes), conseils d'implantation et de positionnement des luminaires.

Nous assurons également le suivi en phase chantier et exécution : réglage sur site, programmation des systèmes de gestion d'éclairage et relevés d'éclairement.

UNE OFFRE OPTIMISEE

Dès la conception, notre bureau d'études vous aide à définir vos besoins et vous propose des solutions en fonction de vos spécificités techniques et économiques.

Nos experts réaliseront **une étude d'éclairage** afin de trouver la solution lumineuse la plus cohérente pour votre espace. Cette étape est essentielle pour **sécuriser votre projet**.

Chez Sermes éclairage nous savons que chaque demande est unique et certaines demandent des spécificités particulières. C'est pourquoi, en cas de nécessité nous nous adaptons à vos besoins en personnalisant nos produits pour garantir **une solution sur mesure**.

Nous vous offrons ainsi **l'assurance d'un projet parfaitement maîtrisé et opérationnel**.

DES PRODUITS PERFORMANTS et COHERENTS

Notre gamme de luminaires sportifs est **conforme à la norme NF EN 12193 et aux règlements techniques des fédérations nationales**.

Chaque produit est conçu comme un véritable outil de performance, combinant des niveaux d'éclairement précisément calibrés, une uniformité maîtrisée et un rendu des couleurs optimal. Cette exigence garantit aux athlètes les meilleures conditions de jeu, tout en assurant une visibilité homogène sur l'ensemble de l'aire et un contrôle rigoureux de l'éblouissement, pour une sécurité pleinement maîtrisée.



RELAMPING

Brillez durablement. Financez intelligemment.



ZERO INVESTISSEMENT INITIAL

Modernisez votre éclairage sans mobiliser votre trésorerie.

ECONOMIES IMMEDIATES

Vos économies d'énergie couvrent à minima vos loyers.



BUDGET MAITRISE

Des loyers fixes et arrêtés, aucune mauvaise surprise.

MATÉRIEL ET MAINTENANCE INCLUS

Un service clés en main.



TECHNOLOGIE DE POINTE

Accédez aux dernières innovations LED.

IMPACT DURABLE

Réduisez votre empreinte carbone et valorisez votre démarche RSE.



AVANTAGES

- 100% du loyer en charges
- répondez aux obligations énergétiques (décret tertiaire, décret BACS)

SOMMAIRE

Gymnase multisport

Surfaces de jeu 40x20m/handball, 28x15m/basket-ball, 18x9m/volley-ball - 750/500/300 lux - implantation bilatérale - hauteur 7m	8
Surfaces de jeu 40x20m/handball, 28x15m/basket-ball, 18x9m/volley-ball - 750/500/300 lux - implantation bilatérale - hauteur 9m	10
Surfaces de jeu 40x20m/handball, 28x15m/basket-ball, 18x9m/volley-ball - 750/500/300 lux - implantation zénithale - hauteur 7m	12
Surfaces de jeu 40x20m/handball, 28x15m/basket-ball, 18x9m/volley-ball - 750/500/300 lux - implantation zénithale - hauteur 9m	14

Football

Surface de jeu 105x68m - 150/75 lux	18
Surface de jeu 100x60m - 150/75 lux	20

Rugby

Surface de jeu 100x68m - 200 lux	24
----------------------------------	----

Tennis intérieur

Surface de jeu 23,77x10,97m - 750/500/300 lux - implantation bilatérale - hauteur 7m	28
Surface de jeu 23,77x10,97m - 750/500/300 lux - implantation zénithale - hauteur 7m	30

Tennis extérieur

Surface de jeu 23,77x10,97m - 500/300 lux - hauteur 9m	34
Surface de jeu 23,77x10,97m (x2) - 500/300 lux - hauteur 12m	36

Padel

Surface de jeu 20x10m - 500/300 lux	40
-------------------------------------	----

Squash

Dimensions aire de jeux 9,75x6,4m - 750/500/300 lux	44
---	----

Tennis de table

Dimensions salle 40x20m - 750/500/300 lux - implantation zénithale - hauteur 6m	48
Dimensions salle 26x14m - 750/500/300 lux - implantation zénithale - hauteur 4,50m	50

Arts martiaux

Dimensions salle 34x17m - 750/500/200 lux - implantation saillie	54
--	----

Piscine intérieure

Dimensions bassin 25x15m - 500/300/200 lux	58
--	----

FICHES TECHNIQUES

Luminaires sportifs

MAGMA	62
VOLKAN	63
DOJO IV	64
DOJO PCO	65
VICTORY SPORT C5	66
COBALT	67

Luminaires locaux annexes

FOTO	70
FIRST BACK CCT	72
FIRST DLA	73
FIRST SPOT II	74
FIRST DEKO	75
FIRST LEAD II	76
ENDURO	77

Luminaires espaces extérieurs

MISTRAL	80
FIRST PROJ CCT MULTI	81
LANA II	82
FIRST TUB II	83
FIRST HUB II	84
FIRO II	85

Mâts

86

Coffret de commande DALI gymnase

90

APPLICATIONS & RÉALISATIONS

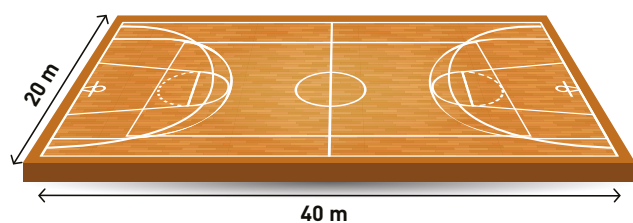
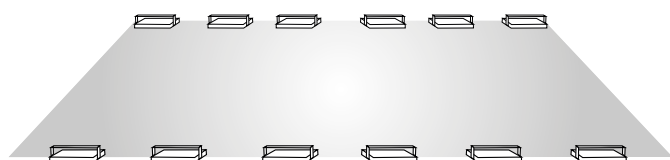
92



GYMNASE MULTISPORT

44x24m - 750 lux / 500 lux / 300 lux





Hauteur 7 mètres

Surfaces de jeu :

40x20m (handball)

28x15m (basket-ball)

18x9m (volley-ball)

Position des projecteurs :

Espacement des 2 lignes de projecteurs : 22m

Espacement des projecteurs 750 lux : 5,5m

Espacement des projecteurs 500 lux : 8,75m

Espacement des projecteurs 300 lux : 9m

+ Renforcement aux extrémités de la salle





Gymnase multisport

Intérieur - Implantation bilatérale - Hauteur 7m



solution 750 lux / 20 projecteurs

VOLKAN ASY 360W 4K

Flux émis (lm) :	58000
Puissance (W) :	360
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe I national
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 500 lux / 14 projecteurs

VOLKAN ASY 360W 4K

Flux émis (lm) :	58000
Puissance (W) :	360
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe II régional
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 300 lux / 12 projecteurs

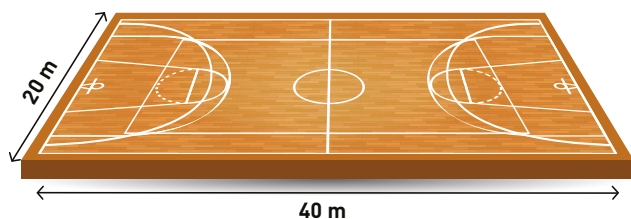
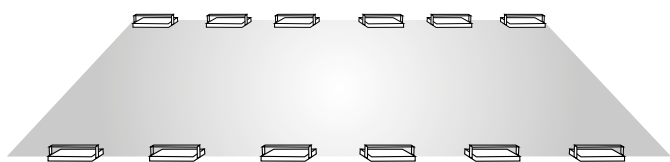
VOLKAN ASY 260W 4K

Flux émis (lm) :	42000
Puissance (W) :	260
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : Entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 7



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



Hauteur 9 mètres

Surfaces de jeu :

40x20m (handball)

28x15m (basket-ball)

18x9m (volley-ball)

Position des projecteurs :

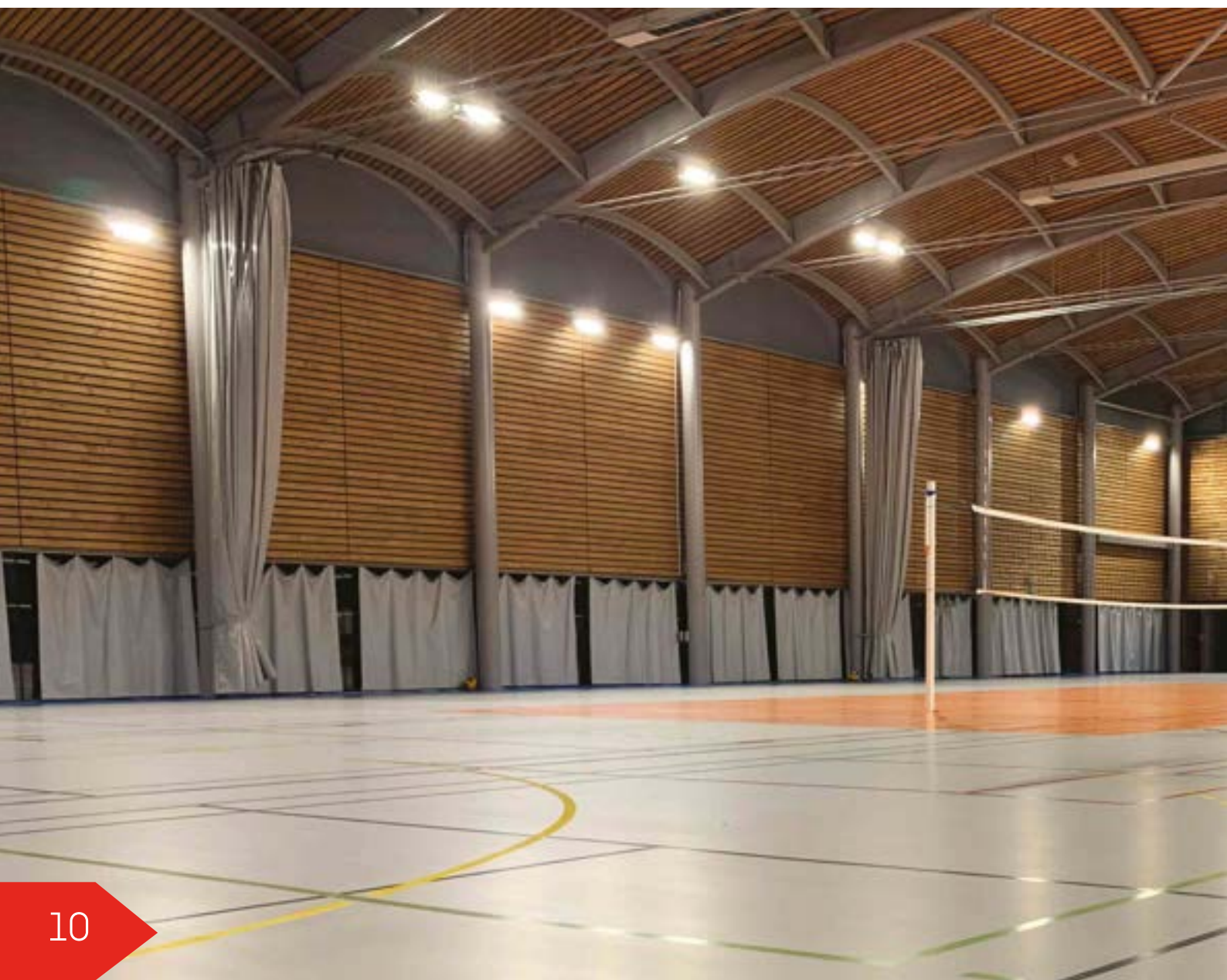
Espacement des 2 lignes de projecteurs : 22m

Espacement des projecteurs 750 lux : 5m

Espacement des projecteurs 500 lux : 7,3m

Espacement des projecteurs 300 lux : 10m

+ Renforcement aux extrémités de la salle



Gymnase multisport

Intérieur - Implantation bilatérale - Hauteur 9m



solution 750 lux / 22 projecteurs

VOLKAN ASY 360W 4K

Flux émis (lm) : 58000
Puissance (W) : 360
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe I national
Hauteur d'implantation (m) : 9



solution 500 lux / 16 projecteurs

VOLKAN ASY 360W 4K

Flux émis (lm) : 58000
Puissance (W) : 360
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe II régional
Hauteur d'implantation (m) : 9



solution 300 lux / 10 projecteurs

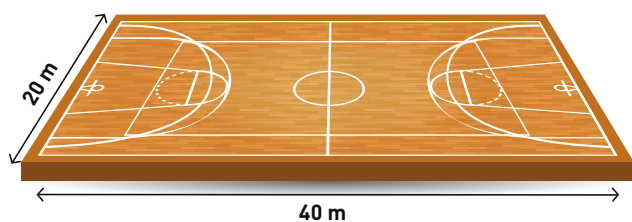
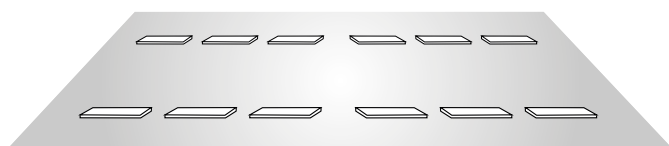
VOLKAN ASY 360W 4K

Flux émis (lm) : 58000
Puissance (W) : 360
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : Entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 9



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



Hauteur 7 mètres

Surfaces de jeu :

40x20m (handball)

28x15m (basket-ball)

18x9m (volley-ball)

Position des luminaires :

Espacement des 2 lignes de luminaires : 12m

Espacement des luminaires 750 lux : 2,2m

Espacement des luminaires 500 lux : 3,4m

Espacement des luminaires 300 lux : 3,7m

+ Renforcement aux extrémités de la salle.





Gymnase multisport

Intérieur - Implantation zénithale - Hauteur 7m



solution 750 lux / 44 luminaires

DOJO IV 26000

Flux émis (lm) :	26000
Puissance (W) :	145
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe I national
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 500 lux / 30 luminaires

DOJO IV 26000

Flux émis (lm) :	26000
Puissance (W) :	145
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe II régional
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 300 lux / 24 luminaires

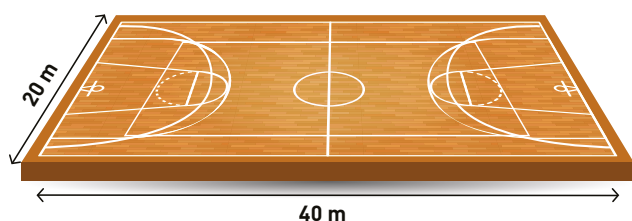
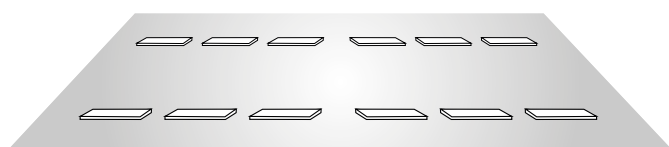
DOJO IV 19800

Flux émis (lm) :	19800
Puissance (W) :	110
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : Entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 7



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



Hauteur 9 mètres

Surfaces de jeu :

40x20m (handball)

28x15m (basket-ball)

18x9m (volley-ball)

Position des luminaires :

Espacement des 2 lignes de luminaires : 12m

Espacement des luminaires 750 lux : 2,75m

Espacement des luminaires 500 lux : 3,7m

Espacement des luminaires 300 lux : 5,5m

+ Renforcement aux extrémités de la salle



Gymnase multisport

Intérieur - Implantation zénithale - Hauteur 9m



solution 750 lux / 40 luminaires

DOJO IV 29500

Flux émis (lm) :	29500
Puissance (W) :	176
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe I national
Hauteur d'implantation (m) : 9



solution 500 lux / 28 luminaires

DOJO IV 29500

Flux émis (lm) :	29500
Puissance (W) :	176
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe II régional
Hauteur d'implantation (m) : 9



solution 300 lux / 20 luminaires

DOJO IV 26000

Flux émis (lm) :	26000
Puissance (W) :	145
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : Entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 9



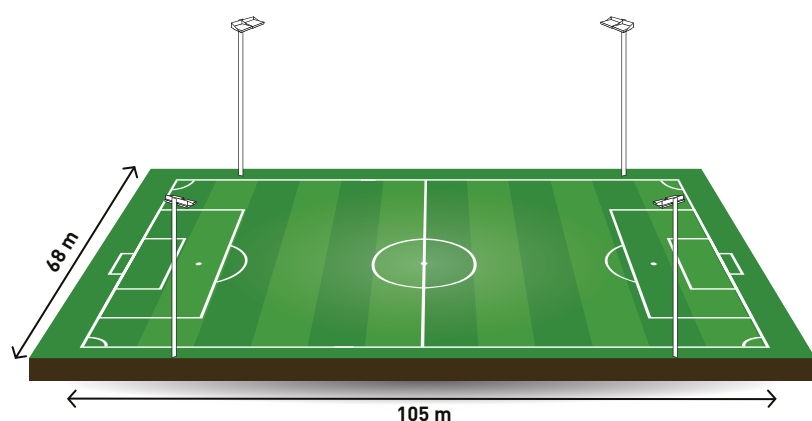
SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



FOOTBALL

150 lux / 75 lux





E6 / Hauteur 18 mètres

E7 / Hauteur 16 mètres

Surface de jeu :

105x68m

Position des mâts :

Solution E6 - 150 lux

Distance mât / ligne de touche : 4m

Distance mât / ligne de but : 16m

Solution E7 - 75 lux :

Distance mât / ligne de touche : 4m

Distance mât / ligne de but : 16m



Terrain de football

Extérieur - 105x68m



solution E6 - 150 lux / 12 projecteurs

MAGMA ASY 1650W 5,7K

Flux émis (lm) :	198000
Puissance (W) :	1650
Temp. de couleur (K) :	5700
IRC :	80

Niveau de compétition :	FFF E6 régional
Nombre de mâts :	4
Hauteur des mâts (m) :	18



solution E7 - 75 lux / 8 projecteurs

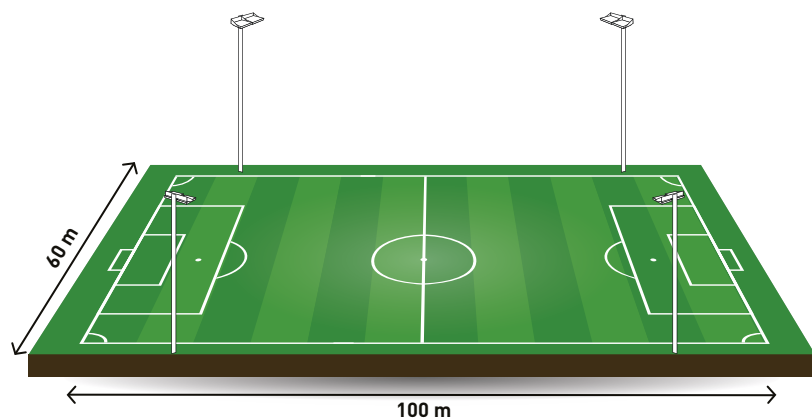
MAGMA ASY 1200W 5,7K

Flux émis (lm) :	150000
Puissance (W) :	1200
Temp. de couleur (K) :	5700
IRC :	80

Niveau de compétition :	FFF E7 départemental, entraînement
Nombre de mâts :	4
Hauteur des mâts (m) :	16



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



E6 / Hauteur 16 mètres

E7 / Hauteur 16 mètres

Surface de jeu :

100x60m

Position des mâts :

Solution E6 - 150 lux :

Distance mât / ligne de touche : 4m

Distance mât / ligne de but : 16m

Solution E7 - 75 lux :

Distance mât / ligne de touche : 4m

Distance mât / ligne de but : 16m



Terrain de football

Extérieur - 100x60m



solution E6 - 150 lux / 12 projecteurs

MAGMA ASY 1650W 5,7K

Flux émis (lm) :	198000
Puissance (W) :	1650
Temp. de couleur (K) :	5700
IRC :	80

Niveau de compétition :	FFF E6 régional
Nombre de mâts :	4
Hauteur des mâts (m) :	16



solution E7 - 75 lux / 8 projecteurs

MAGMA ASY 1000W 5,7K

Flux émis (lm) :	125000
Puissance (W) :	1000
Temp. de couleur (K) :	5700
IRC :	80

Niveau de compétition :	FFF E7 départemental, entraînement
Nombre de mâts :	4
Hauteur des mâts (m) :	16



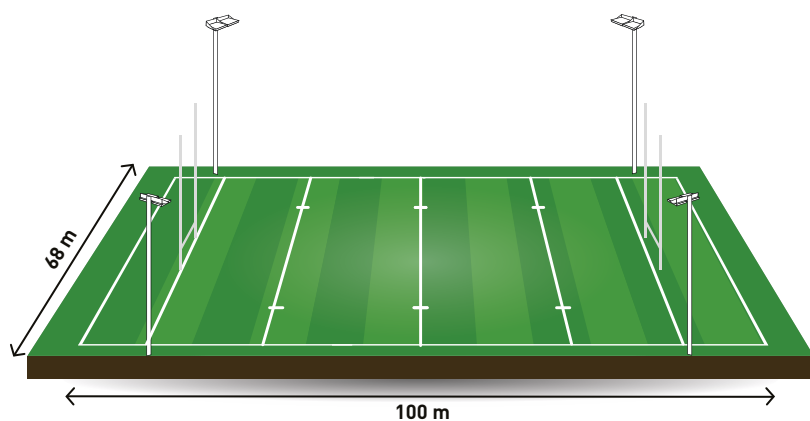
SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



RUGBY

200 lux





Hauteur 20 mètres

Surface de jeu :

100x68m + en-buts

Position des mâts :

Solution E4 - 200 lux :

Distance mât / ligne de touche : 10m

Distance mât / ligne en-but : 20m



Terrain de rugby

Extérieur - 100x68m + en-buts



solution E4 - 200 lux / 16 projecteurs

MAGMA ASY 1800W 5,7K

Flux émis (lm) :	216000
Puissance (W) :	1800
Temp. de couleur (K) :	5700
IRC :	80

Niveau de compétition :	FFR E4
Nombre de mâts :	4
Hauteur des mâts (m) :	20



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF

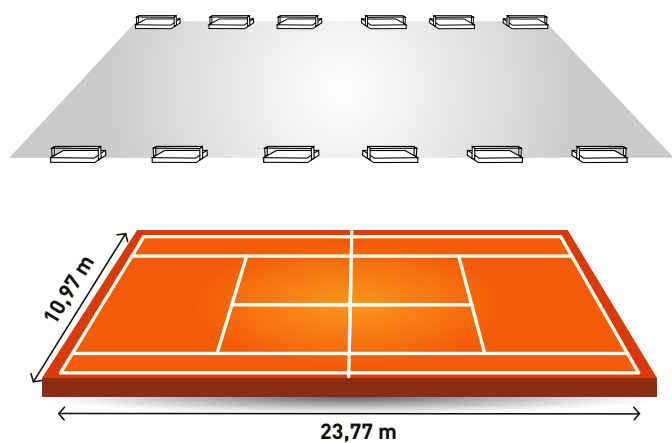


3

TENNIS INTERIEUR

36x18m - 750 lux / 500 lux / 300 lux





Hauteur 7 mètres

**Surface de jeu :
23,77x10,97m**

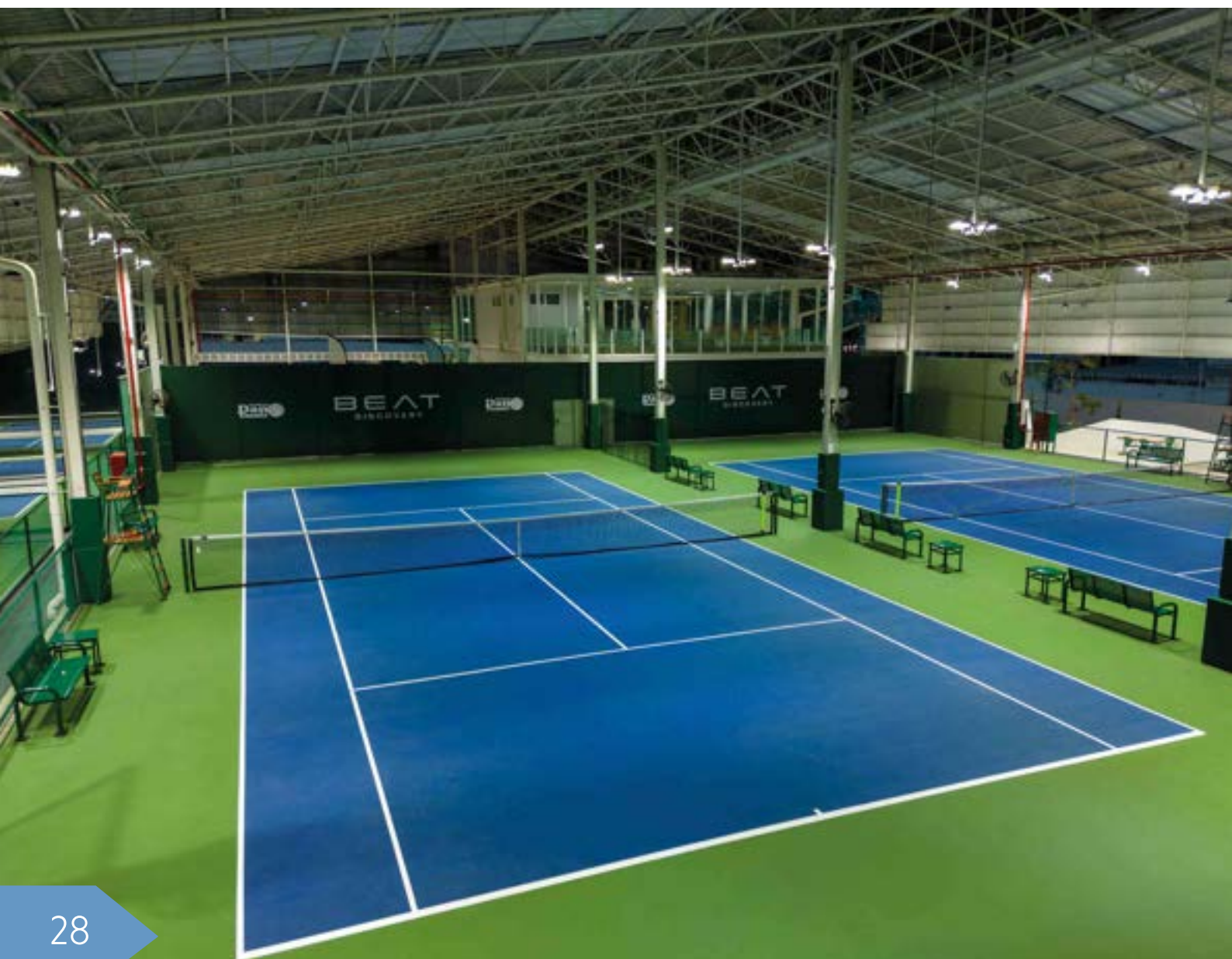
Position des projecteurs :

Espacement des 2 lignes de projecteurs : 17m

Espacement des projecteurs 750 lux : 6m

Espacement des projecteurs 500 lux : 8,6m

Espacement des projecteurs 300 lux : 8,6m



Tennis simple

Intérieur - Implantation bilatérale - Hauteur 7m



solution 750 lux / 12 projecteurs

VOLKAN ASY 360W 4K

Flux émis (lm) : 58000
Puissance (W) : 360
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 500 lux / 8 projecteurs

VOLKAN ASY 360W 4K

Flux émis (lm) : 58000
Puissance (W) : 360
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 300 lux / 8 projecteurs

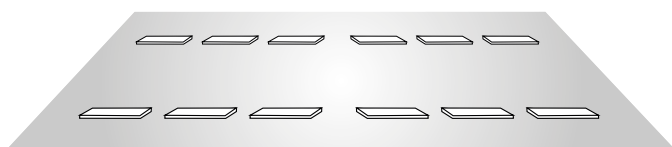
VOLKAN ASY 260W 4K

Flux émis (lm) : 42000
Puissance (W) : 260
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : Entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 7



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



Hauteur 7 mètres

Surface de jeu :

23,77x10,97m

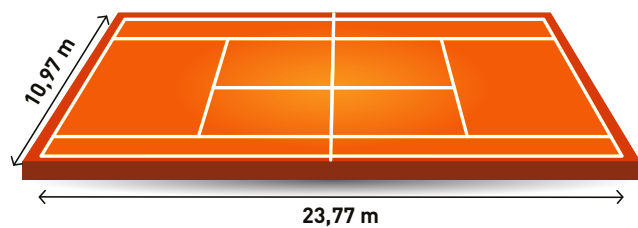
Position des luminaires :

Espacement des 2 lignes de luminaires : 11m

Espacement des luminaires 750 lux : 2,5m

Espacement des luminaires 500 lux : 3,6m

Espacement des luminaires 300 lux : 4m



Tennis simple

Intérieur - Implantation zénithale - Hauteur 7m



solution 750 lux / 26 luminaires

DOJO IV 26000

Flux émis (lm) : 26000
Puissance (W) : 145
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 500 lux / 18 luminaires

DOJO IV 26000

Flux émis (lm) : 26000
Puissance (W) : 145
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Hauteur d'implantation (m) : 7



solution 300 lux / 16 luminaires

DOJO IV 19800

Flux émis (lm) : 19800
Puissance (W) : 110
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : Entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 7



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



TENNIS EXTERIEUR

36x18m simple / 36x36m double - 500 lux / 300 lux





Hauteur 9 mètres

Surface de jeu :

23,77x10,97m

Position des mâts :

Solution 500 lux :

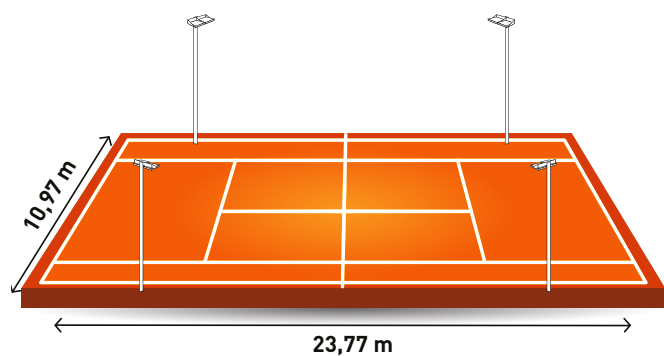
Distance mât / filet : 10m

Recul ligne de double : 3,7m

Solution 300 lux :

Distance mât / filet : 10m

Recul ligne de double : 3,7m



Tennis simple

Extérieur - Hauteur 9m



solution 500 lux / 8 projecteurs

COBALT ASY 450W 4K

Flux émis (lm) : 66000
Puissance (W) : 450
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Nombre de mâts : 4
Hauteur d'implantation (m) : 9



solution 300 lux / 4 projecteurs

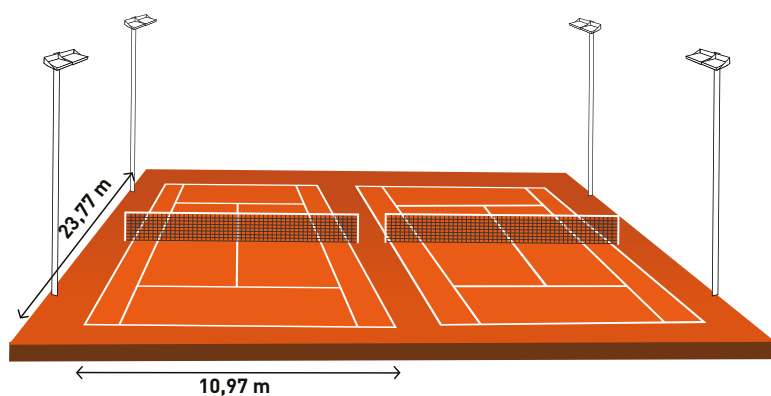
COBALT ASY 450W 4K

Flux émis (lm) : 66000
Puissance (W) : 450
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Nombre de mâts : 4
Hauteur d'implantation (m) : 9



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



Hauteur 12 mètres

**Surfaces de jeu :
23,77x10,97m (x2)**

Position des mâts :

Solution 500 lux :

Distance mât / filet : 10m

Recul ligne de double : 3,7m

Solution 300 lux :

Distance mât / filet : 10m

Recul ligne de double : 3,7m



Tennis double

Extérieur - Hauteur 12m



solution 500 lux / 12 projecteurs

COBALT ASY 600W 4K

Flux émis (lm) : 80000
Puissance (W) : 600
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Nombre de mâts : 4
Hauteur des mâts (m) : 12



solution 300 lux / 8 projecteurs

COBALT ASY 600W 4K

Flux émis (lm) : 80000
Puissance (W) : 600
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Nombre de mâts : 4
Hauteur des mâts (m) : 12



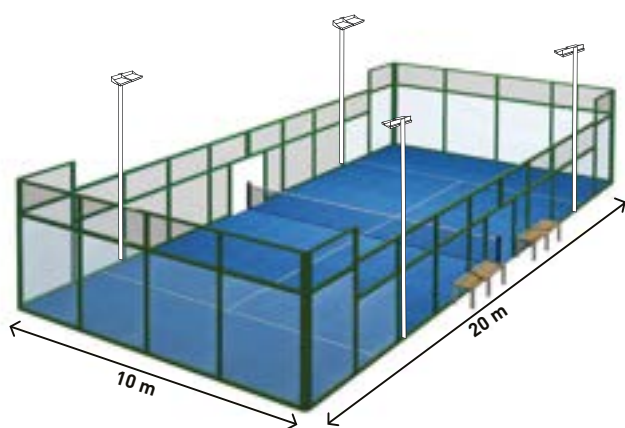
SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



PADEL

20x10m - 500 lux / 300 lux





Hauteur 6 mètres

**Surface de jeu :
20x10m**

Position des mâts :

Solution 500 lux :

Distance mât / filet 500 lux : 6m

Solution 300 lux :

Distance mât / filet 300 lux : 6m



Padel

20x10m - Hauteur 6m



solution 500 lux / 8 projecteurs

VOLKAN ASY 260W 4K

Flux émis (lm) : 42000
Puissance (W) : 260
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Nombre de mâts : 4
Hauteur d'implantation (m) : 6



solution 300 lux / 4 projecteurs

VOLKAN ASY 260W 4K

Flux émis (lm) : 42000
Puissance (W) : 260
Temp. de couleur (K) : 4000
IRC : 80

Niveau de compétition : FFT
Nombre de mâts : 4
Hauteur d'implantation (m) : 6



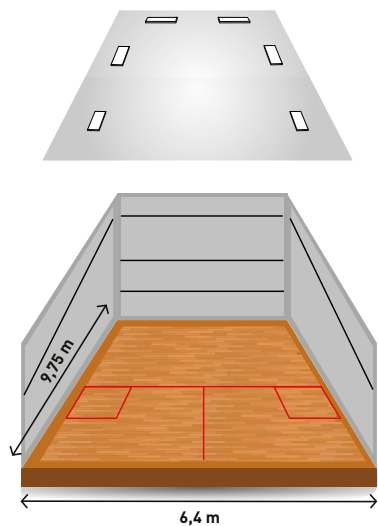
SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



SQUASH

9,75x6,4m - 750 lux / 500 lux / 300 lux





Hauteur 6 mètres
Dimensions aire de jeu :
9,75x6,4m



Squash

Intérieur - Implantation zénithale - Hauteur 6m



solution 750 lux / 6 luminaires

DOJO PCO 22000

Flux émis (lm) :	22000
Puissance (W) :	173
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe I national
Hauteur d'implantation (m) : 6



solution 500 lux / 6 luminaires

DOJO PCO 16700

Flux émis (lm) :	16700
Puissance (W) :	125
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe II régional
Hauteur d'implantation (m) : 6



solution 300 lux / 6 luminaires

DOJO PCO 10800

Flux émis (lm) :	10800
Puissance (W) :	87
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe III entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 6



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF

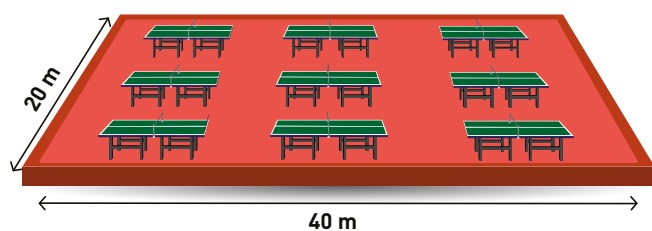
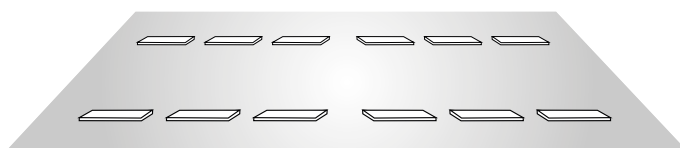
SPORTS
E
la rochelle.fr



TENNIS DE TABLE

40x20m / 26x14m - 750 lux / 500 lux / 300 lux





Hauteur 6 mètres

**Dimensions salle :
40x20m (9 tables)**

Position des luminaires :

Espacement des 4 lignes de luminaires : 5,7m

Espacement des luminaires 750 lux : 5,2m

Espacement des luminaires 500 lux : 6,85m

Espacement des luminaires 300 lux : 8m





Tennis de table

Intérieur - Implantation zénithale - Hauteur 6m



solution 750 lux / 32 luminaires

DOJO IV 29500

Flux émis (lm) :	29500
Puissance (W) :	176
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : FFTT national
Hauteur d'implantation (m) : 6



solution 500 lux / 24 luminaires

DOJO IV 26000

Flux émis (lm) :	26000
Puissance (W) :	145
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : FFTT régional
Hauteur d'implantation (m) : 6



solution 300 lux / 20 luminaires

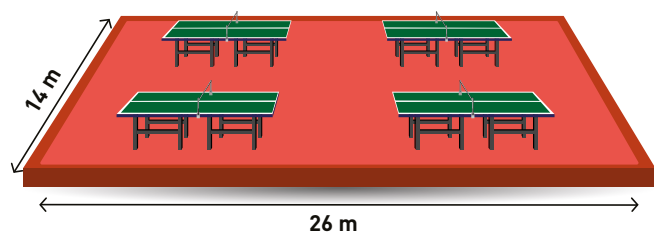
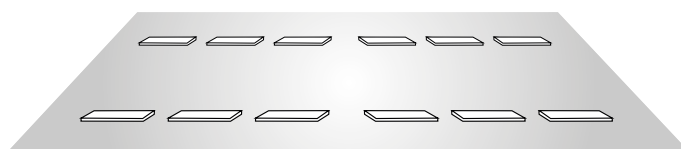
DOJO IV 19800

Flux émis (lm) :	19800
Puissance (W) :	110
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe III
entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 6



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



Hauteur 4,5 mètres

**Dimensions salle :
26x14m (4 tables)**

Position des luminaires :

Espacement des 5 lignes de luminaires : 5,5m

Espacement des luminaires 750 lux : 3,85m

Espacement des luminaires 500 lux : 5m

Espacement des luminaires 300 lux : 6,5m



Tennis de table

Intérieur - Implantation zénithale - Hauteur 4,5m



solution 750 lux / 20 luminaires

DOJO IV 19800

Flux émis (lm) :	19800
Puissance (W) :	110
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : FFTT national
Hauteur d'implantation (m) : 4,5



solution 500 lux / 15 luminaires

DOJO IV 19800

Flux émis (lm) :	19800
Puissance (W) :	110
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : FFTT régional
Hauteur d'implantation (m) : 4,5



solution 300 lux / 10 luminaires

DOJO IV 16000

Flux émis (lm) :	16000
Puissance (W) :	85
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe III entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 4,5



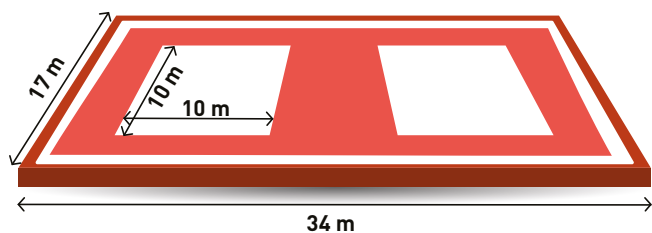
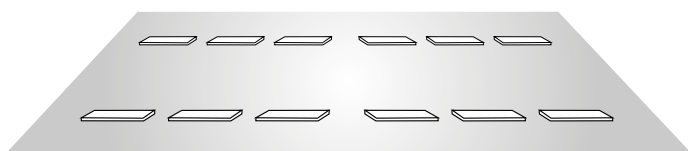
SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



ARTS MARTIAUX

34x17m - 750 lux / 500 lux / 200 lux





Hauteur 4 mètres

Dimensions salle : 34x17m

Dimensions aire de jeu : 10x10m

Position des luminaires :

Espacement des 4 lignes de luminaires : 4,3m

Espacement des luminaires 750 lux : 4,3m

Espacement des luminaires 500 lux : 6m

Espacement des luminaires 200 lux : 7,2m



Arts martiaux

Intérieur - Implantation zénithale - Hauteur 4m



solution 750 lux / 32 luminaires

DOJO IV 16000

Flux émis (lm) :	16000
Puissance (W) :	85
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe I national
Hauteur d'implantation (m) : 4



solution 500 lux / 24 luminaires

DOJO IV 16000

Flux émis (lm) :	16000
Puissance (W) :	85
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe II régional
Hauteur d'implantation (m) : 4



solution 200 lux / 20 luminaires

DOJO IV 7800

Flux émis (lm) :	7800
Puissance (W) :	45
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe III entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 4



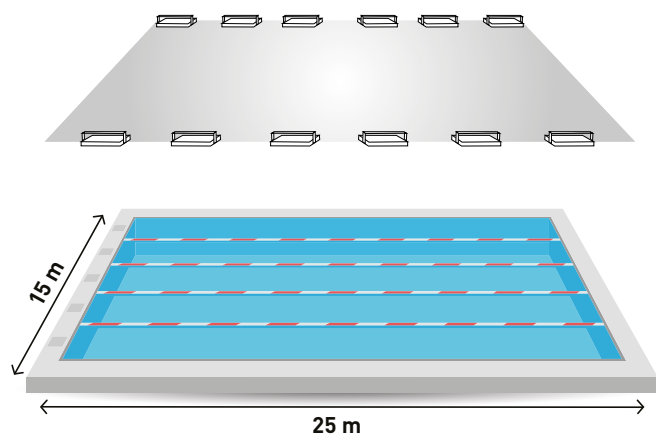
SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



PISCINE INTERIEURE

29x19m - 500 lux / 300 lux / 200 lux





Hauteur 6 mètres

**Dimensions bassin :
25x15m**

Position des projecteurs :

Espacement des 2 lignes de projecteurs : 18m

Espacement des projecteurs 500 lux : 3,9m

Espacement des projecteurs 300 lux : 6,5m

Espacement des projecteurs 200 lux : 8m



Piscine

Intérieur - Implantation bilatérale - Hauteur 6m



solution 500 lux / 16 projecteurs

VICTORY SPORT 230W ASY 4K IRC80 C5

Flux émis (lm) :	29000
Puissance (W) :	230
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe I national
Hauteur d'implantation (m) : 6



solution 300 lux / 10 projecteurs

VICTORY SPORT 195W ASY 4K IRC80 C5

Flux émis (lm) :	26000
Puissance (W) :	195
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe II régional
Hauteur d'implantation (m) : 6



solution 200 lux / 8 projecteurs

VICTORY SPORT 155W ASY 4K IRC80 C5

Flux émis (lm) :	21000
Puissance (W) :	155
Temp. de couleur (K) :	4000
IRC :	80

Niveau de compétition : NF EN 12193 classe III
Entraînement / scolaire
Hauteur d'implantation (m) : 6



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
ET ETUDES
EN PDF



LUMINAIRES SPORTIFS

MAGMA - VOLKAN - DOJO IV - DOJO PCO - VICTORY SPORT C5 - COBALT

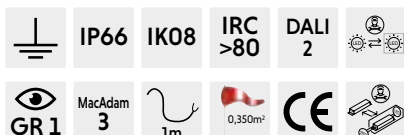




MAGMA



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Projecteur structure en aluminium pur.
Idéal pour des besoins de fortes puissances
en extérieur (stades sportifs, tennis, piscines,
usines, ponts, aéroports, parkings...).

Très grande surface de dissipation.

Finition RAL 9006 bord de mer C4VH.

Installation du boîtier driver sur étrier du
projecteur ou en déporté (jusqu'à 150m).

Protection 10kV.

Optique asymétrique.

Températures de fonctionnement :
-20°/+50° C.

Durée de vie : 108 000 heures L80 B20
(Ta 25°C).

Tension : 230V ou 400V.

Fréquence : 50/60Hz.

Garantie : 5 ans

MAGMA - Température de couleur : 3000K

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Temp. coul (K)	Dim. L/l/h (mm)	Poids (kg)	Poids Driver (kg)	Référence	Code article
600	76000	3000	598x485x445	18,5	5	MAGMA ASY 600 3K	31211750
800	97000					MAGMA ASY 800 3K	31211752
1200	135000					MAGMA ASY 1200 3K	31211754
1650	178000				6,3	MAGMA ASY 1650 3K	31211756

MAGMA - Température de couleur : 5700K

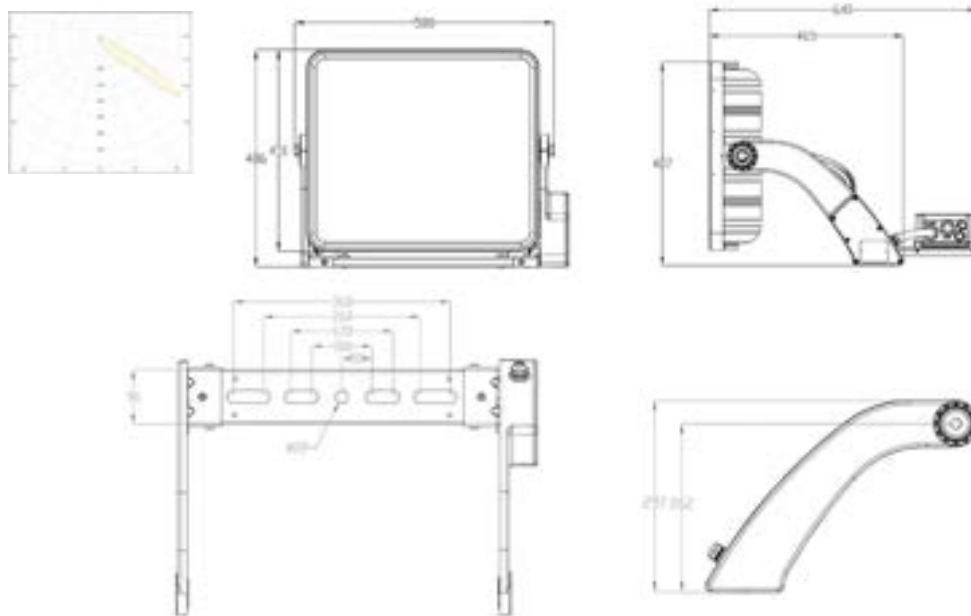
Puissance (W)	Flux émis (lm)	Temp. coul (K)	Dim. L/l/h (mm)	Poids (kg)	Poids Driver (kg)	Référence	Code article
1000	125000	5700	598x485x445	18,5	5	MAGMA ASY 1000 5,7K	31211782
1200	150000					MAGMA ASY 1200 5,7K	31211784
1650	198000					MAGMA ASY 1650 5,7K	31211786
1800	216000				6,3	MAGMA ASY 1800 5,7K	31211788

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Code article
LUNETTE DE VISEE	31211799

AVANTAGES :

- Résistant jeux de ballons
- Pré-câblé 1 mètre
- DALI2/DMX
- Driver déportable
- Peinture bord de mer C4VH



Luminaires sportifs

VOLKAN



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



VOLKAN

Projecteur aluminium moulé.

Eclairage polyvalent pour éclairage moyenne et longue distance, surfaces intérieures et extérieures.

Très grande surface de dissipation.

Finition RAL 9006.

Livré avec connecteur de raccordement rapide.

Optique asymétrique.

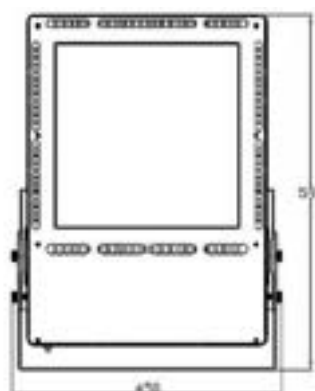
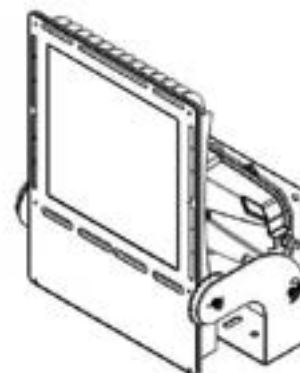
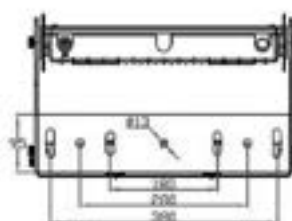
Température de fonctionnement : -20°/+50° C.

Durée de vie : 102 000 heures L80 B20 (Ta25°C).

Tension : 230V. Fréquence : 50/60Hz.

Garantie : 5 ans

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Temp. coul (K)	Dim. L/l/h (mm)	Poids (kg)	Poids Driver (kg)	Référence	Code article
260	39900	3000	600x450x64	18	1,25	VOLKAN AS 260W 3K	31211720
	42000	4000				VOLKAN AS 260W 4K	31211722
360	55100	3000				VOLKAN AS 360W 3K	31211727
	58000	4000				VOLKAN AS 360W 4K	31211729



AVANTAGES :

- Résistant jeux de ballons
- Pré-câblé 0,60 mètre
- DALI2, D4i, DMX
- Driver déportable
- Peinture bord de mer C4M

DOJO IV



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Luminaire LED dédié aux salles de sport.
Corps en aluminium moulé peint par poudrage coloris blanc, avec embouts et boîtier driver en acier.

Modes de pose :

- saillie
- suspendue (accessoire à commander séparément)
- applique murale (accessoire à commander séparément)

Température de couleur : 4000K

Durée de vie : 50 000 heures L80 B10

Tension : 220-240 V. Fréquence : 50 Hz

Garantie : 5 ans

Sur demande :

(10 pièces minimum)

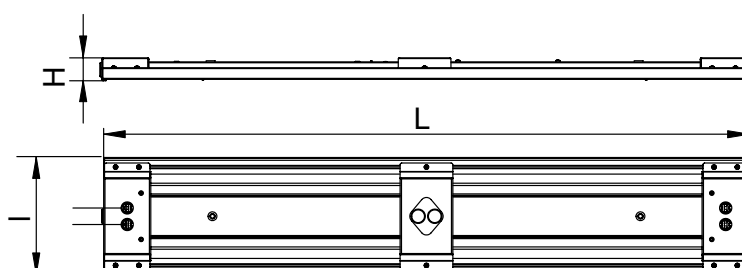
- double allumage
- 3000K
- optique 90° ou asymétrique
- coloris noir

DOJO IV

Dimensions L/l/h (mm)	Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Temp. coul (K)	Poids (kg)	Référence	Code article
585/213/42	45	7800	173	4000	3,5	DOJO IV 7800 ON/OFF	31136301
						DOJO IV 7800 DALI	31136310
585/345/42	85	16000	188		5	DOJO IV 16000 600MM ON/OFF	31136303
						DOJO IV 16000 600MM DALI	31136312
1165/213/42					5,2	DOJO IV 16000 1200MM ON/OFF	31136304
						DOJO IV 16000 1200MM DALI	31136313
1450/213/42					110	19800	180
					DOJO IV 19800 DALI	31136314	
	145	26000	179		DOJO IV 26000 ON/OFF	31136307	
					DOJO IV 26000 DALI	31136316	
1735/213/42	176	29500	168		7,5	DOJO IV 29500 ON/OFF	31136309
						DOJO IV 29500 DALI	31136318

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Code article
Kit étriers orientables pose en applique murale ou plafonnier	31136390
Kit étriers pose en suspension pour version 585mm (filins non fournis)	31136392
Kit étriers pose en suspension pour versions 1165/1450/1735mm (filins non fournis)	31136394



AVANTAGES :

- Résistant jeux de ballons
- Modules LED et drivers remplaçables
- Efficacité lumineuse jusqu'à 188 lm/W
- Design extra fin 42 mm

Luminaires sportifs

DOJO PCO



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Luminaire gymnase LED (compatible squash)
en tôle d'acier peint coloris blanc RAL 9003.

Diffuseur en polycarbonate opale.

Modes de pose :

- saillie : fixation à l'aide du kit support saillie (à commander séparément)
- suspension : luminaire pré-équipé de 4 mousquetons pour suspension à l'aide de chaînes ou filins (non fournis).

Plafond :

Température de couleur : 4000K.

Durée de vie : 50 000 heures L80 B10

Tension : 220-240V. Fréquence : 50-60Hz.

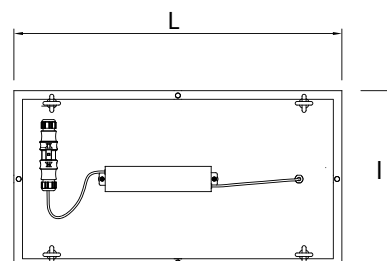
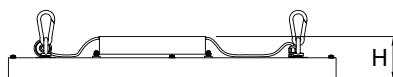
Garantie : 5 ans

DOJO PCO

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Dimensions L/l/h (mm)	Poids (kg)	Référence	Code article
87	10800	124	1224/197/90	7	DOJO PCO 1200 10800	31136321
125	16700	135	1224/357/90	13	DOJO PCO 1200 16700	31136325
173	22000	127			DOJO PCO 1200 22000	31136327

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Code article
Kit supports saillie pour versions 10800 et 12000	31136396
Kit supports saillie pour versions 16700 et 22000	31136398



AVANTAGES :

- IK10 (compatible squash)
- Résistant jeux de ballons
- Diffuseur en polycarbonate opale



VICTORY SPORT C5



Projecteur LED en aluminium moulé sous pression protégé par peinture polyester.

Finition : anthracite.

Vitre de fermeture en verre trempé épaisseur 4 mm.

Protection chlore et bord de mer C5.

Ailettes de refroidissement assurant une excellente dissipation thermique.

Étrier inclinable en acier d'épaisseur 3 mm.

Températures de fonctionnement : -20° / +50°C.

Durée de vie : 80 000 heures L80 B10 à Ta +25°C.

Alimentation par connecteur rapide étanche.

Tension : 230V. Fréquence : 50Hz.

Garantie : 5 ans

Sur demande :

(10 pièces minimum)

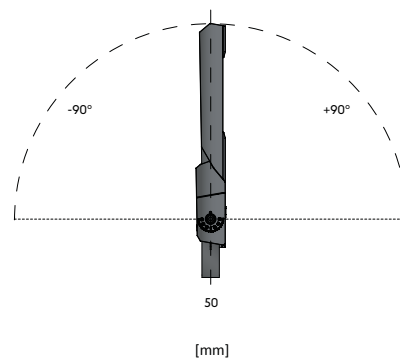
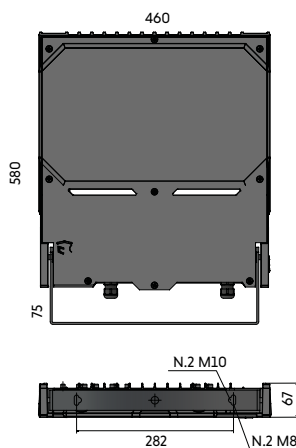
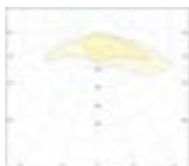
- Driver DALI

- 3000K

VICTORY SPORT C5

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Temp. coul (K)	Poids (kg)	Référence	Code article
155	21000	135	4000	12,2	VICTORY SPORT 155W ASY 4K IRC80 C5	31212190
195	26000	133			VICTORY SPORT 195W ASY 4K IRC80 C5	31212192
230	29000	126			VICTORY SPORT 230W ASY 4K IRC80 C5	31212194

ASY = optique asymétrique / 4K = 4000K



AVANTAGES :

- Modules LED et driver remplaçables
- Classe de protection C5, résistant au chlore

Luminaires sportifs

COBALT



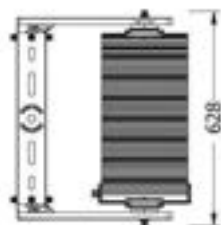
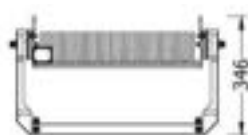
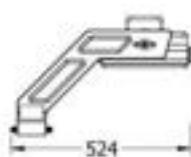
SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



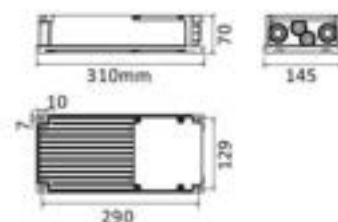
Projecteur structure en aluminium pur.
Idéal pour besoins fortes puissances extérieur.
Très grande surface de dissipation.
Finition RAL 7037 bord de mer C5M.
Installation du boîtier driver sur étrier du projecteur ou en déporté (jusqu'à 150m).
Protection 10kV CM et DM.
Optique asymétrique 110° x 17°.
Températures de fonctionnement :
-30°/+50° C.
Durée de vie : 200 000 heures L80 B20.
Tension : 230V. Fréquence : 50/60Hz.
Garantie : 5 ans

COBALT

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Temp. de coul. (K)	Dimensions L/l/h (mm)	Poids (kg)	Poids driver (kg)	Référence	Code article
450	66000	147	4000K	524x628x346	12	3	COBALT AS 450W 4K	31211840
600	80000	133					COBALT AS 600W 4K	31211841



NFS-600S210BC



AVANTAGES :

- Pré-câblé 1 mètre
- DALI2 / DMX
- Driver déportable
- Peinture bord de mer C5M



LUMINAIRES LOCAUX ANNEXES

FOTO - FIRST BACK CCT - FIRST DLA - FIRST SPOT II
FIRST DEKO - FIRST LEAD II - ENDURO





FOTO



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Luminaire encastré pour faux plafond modulaire.

Sans cadre.

Corps en acier peint en blanc.

Équipé d'un filin de sécurité.

Diffuseur en PMMA.

Image personnalisable selon une sélection d'images ou à partir d'une photo HD ou d'un logo de société fournis par le client, sur une ou plusieurs dalles.

Température de couleur : 4000 K.

Durée de vie :
50 000 heures L80 B10
80 000 heures L80 B50

Tension : 230V. Fréquence : 50Hz.

Garantie : 5 ans

Sur demande :

(30 pièces minimum)

- autres dimensions : 1200x300
- température de couleur 5700 K, tunable white
- IP65

FOTO

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Dim. L/l/h (mm)	Poids (kg)	Référence	Code article
32	4200*	596/596/90	2,9	FOTO 32W 600 840	31271550
				FOTO 32W 600 840 DALI	31271552
55	9000*	1196/596/90	5,8	FOTO 55W 1200 840	31271556
				FOTO 55W 1200 840 DALI	31271558

* flux sans image, selon celle-ci l'absorption peut aller de -30% à -70%

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Tension (V)	Fréquence (Hz)	Dim.l/b/h (mm)	Code article
Contrôleur DALISYST	200/240	50/60	118/30/21	31271240
Kit serre câble				31271252
Bornier de repiquage 3 pôles automatiques				31208096
Cadre de réhausse			600x600x60	31271599



AVANTAGES :

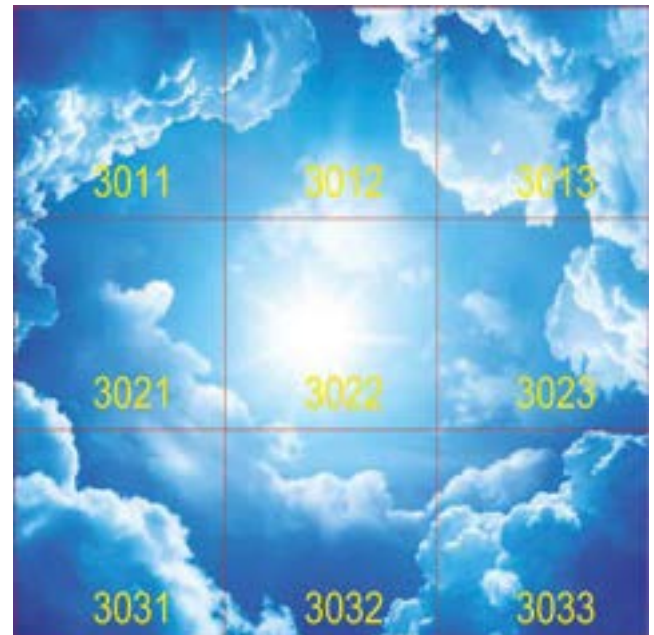
- Personnalisable avec votre photo HD
- Création d'ambiance

Luminaire locaux annexes



Pour ces compositions, préciser lors de la commande, l'ensemble des codes des photos.

Autres images disponibles sur demande ou personnalisable avec vos photos en version HD.

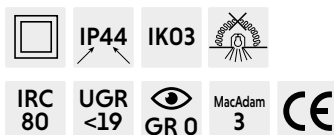




FIRST BACK CCT



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Luminaire LED à diffuseur prismatique, technologie «backlight».

Livré avec filin de rappel à la dalle.

Durée de vie : 50 000 heures L80 B10.

Tension : 230V. Fréquence : 50 Hz.

Livré avec driver déporté.

Garantie : 5 ans

FIRST BACK CCT ON/OFF

Dimensions (mm)	Puissance (W)	Flux émis* 4000K (lm)	Temp. coul. (lm)	Rapport (lm/W)	Driver	Poids (kg)	Référence	Code article
595/595/30	22	3600	3000	160	ON/OFF	1,6	FIRST BACK 600 CCT	31208101
1195/295/30			4000 5000				FIRST BACK 1200 CCT	31208105

FIRST BACK CCT DALI

Dimensions (mm)	Puissance (W)	Flux émis* 4000K (lm)	Temp. coul. (lm)	Rapport (lm/W)	Driver	Poids (kg)	Référence	Code article
595/595/30	22	3600	3000	160	DALI	1,6	FIRST BACK 600 CCT DALI	31208103
1195/295/30			4000 5000				FIRST BACK 1200 CCT DALI	31208107

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Dimension LxIxH (mm)	Code article
Contrôleur DALISYST	118x30x21	31271240
Kit serre câble		31271252
Bornier de repiquage 3 pôles automatiques		31208096
Kit de suspension réglable pour version 600x600mm		31208036
Kit de suspension réglable pour version 1200x300mm		31208045
Cadre saillie	600x600x70	31208099
Cadre saillie	1200x300x70	31208092



AVANTAGES :

- 160 lm/W
- UGR<19
- IP44

Luminaires locaux annexes

FIRST DLA



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Downlight encastré extra-plat avec diffuseur polycarbonate opale.

Driver déporté pré-monté.

Température de couleur réglable via switch sur le dessus de l'appareil.

CCT : 3000K, 4000K ou 5500K

Durée de vie : 50 000 heures L70 B50.

Tension : 230V. Fréquence : 50/60Hz.

Garantie : 5 ans

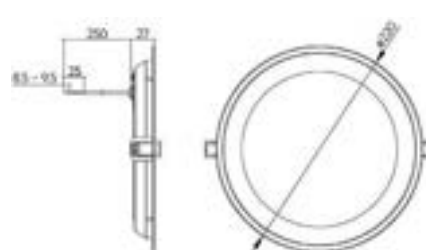
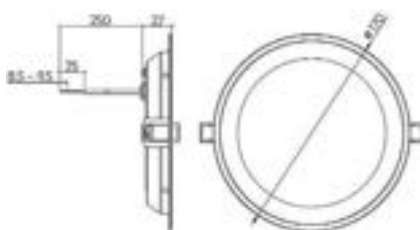
Sur demande :
(10 pièces minimum)

-DALI (PUSH)

Y = Driver
1 = ON/OFF
3 = DALI

FIRST DLA

Dim. (mm)	Dim. Driver (mm) On-Off / Dali	Encastrement (mm)	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Temp. de coul. (K)	Rapport (lm/W)	Poids (kg)	Référence	Code article
Ø120 x H27	127x43xh25 / 144x30xh21	Ø100	9	900	3000/4000/5500	100	0,285	FIRST DLA Ø120 9W	312472Y0
Ø170 x H27	127x43xh25 / 97x42,8xh29,8	Ø150	13	1500	3000/4000/5500	115	0,382	FIRST DLA Ø170 13W	312472Y4
Ø220 x H27	127x43xh25 / 97x42,8xh29,8	Ø200	18	2200	3000/4000/5500	122	0,513	FIRST DLA Ø220 18W	312472Y8



AVANTAGES :

- 3 dimensions disponibles
- Extra-plat
- IP44 par le dessous
- Multi CCT 3000/4000/5500K



FIRST SPOT II



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Downlight LED orientable faible hauteur.

Corps : métal et aluminium.

Diffuseur : lentille en PMMA.

IP65 en face avant uniquement.

Dimmable Triac début ou fin de phase.

Bornier détachable avec connexion rapide.

Températures d'utilisation : -15°C/+40°C.

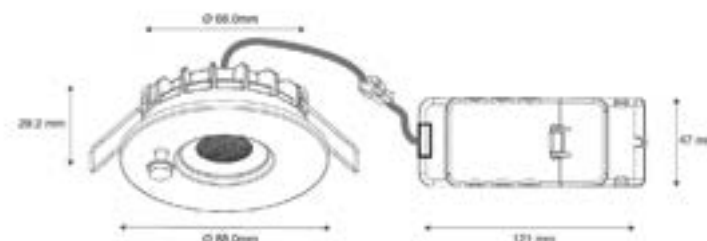
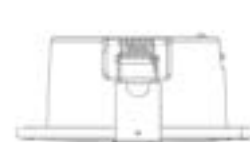
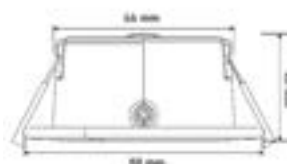
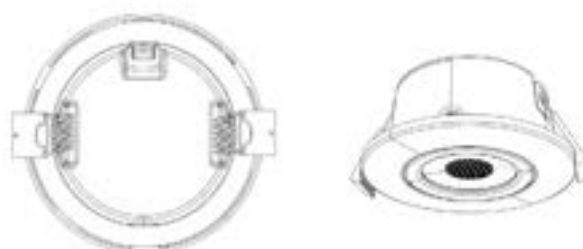
Garantie 3 ans

FIRST SPOT II

Puissance (W)	Flux émis (Lm)	Temp. coul. (K)	Dim. ø/h (mm)	Encastrement (mm)	Driver	Poids (kg)	Référence	Code article
4/6/8	max 800	2700/3000/4000/6000	88/29,2	ø 70	Gradable variation phase	0,18	FIRST SPOT II 4W/6W/8W BLANC	31248220
6	max 560	2700/3000/4000			ON/OFF		FIRST SPOT II 6W BLANC DETECTION	31248226

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Code article
Collerette ABS noir mat	31248228
Collerette ABS nickel satiné	31248229
Collerette ABS noir mat pour version détection	31248230
Collerette ABS nickel satiné pour version détection	31248231



AVANTAGES :

- Recouvrable - BBC
- Multi puissance
- Multi CCT
- IP65



Luminaires locaux annexes

FIRST DEKO



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



FIRST DEKO

Conforme à la Réglementation Thermique 2020 : contrairement à un spot standard qui génère des échanges thermiques, le FIRST DEKO participe à la réduction des fuites d'air pour une meilleure maîtrise énergétique dans le cadre des Bâtiments Basse Consommation.

Corps en polycarbonate, réflecteur en aluminium, optique en PMMA.

Finition noire (N) ou blanche (B).

Bornier de repiquage automatique (inclus).

Driver dimmable par variation de phase intégré.

Durée de vie : 30 000 heures L70 B20.

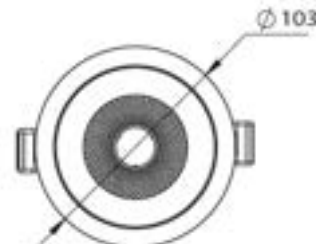
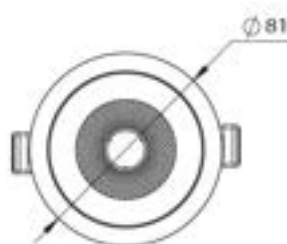
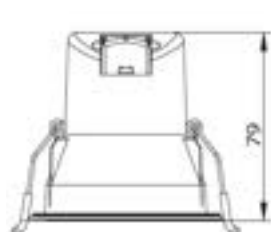
Température de couleur interchangeable à l'aide d'un simple switch : 2700K, 3200K, 4000K.

Température max d'utilisation : + 40°C.

Tension : 220-240 V. Fréquence : 50/60 Hz.

Garantie : 3 ans

Coloris	Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Temp. coul. (K)	Dim. Ø/h (mm)	Encastrement (mm)	Driver	Poids (kg)	Référence	Code article
BLANC	6	480/550/540	80/92/90	2700/3200/4000	81x79	ø68-73	Gradable variation phase	0,2	FIRST DEKO 6W B BBC	31248201
	9	730/830/820	81/92/91		103x91	ø90-95		0,4	FIRST DEKO 9W B BBC	31248212
NOIR	6	425/480/470	71/80/78		81x79	ø68-73		0,2	FIRST DEKO 6W N BBC	31248205
	9	630/710/690	70/79/77		103x91	ø90-95		0,4	FIRST DEKO 9W N BBC	31248216



AVANTAGES :

- Spot compatible BBC.
- Température de couleur réglable
- UGR <19
- IP44



FIRST LEAD II



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Luminaire décoratif linéaire plafonnier ou suspendu.

Corps en aluminium profilé extrudé anodisé finition blanc ou noir.

Diffuseur opale en polycarbonate.

Durée de vie : 50 000 heures L80 B10.

Tension : 230 V. Fréquence : 50 Hz.

Garantie 3 ans

Sur demande :

(10 pièces minimum)

- Driver DALI

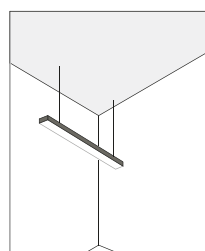
FIRST LEAD II

Longueurs (mm)	Temp. coul. (K)	Puissance (W)	Flux émis (Lm)	Rapport (lm/W)	Driver	Poids (Kg)	Référence	Code article
1130	3000	18	2000	111	ON/OFF	1,1	FIRST LEAD II 18W 930 B	31249241
							FIRST LEAD II 18W 930 N	31249243
	4000	2200	122	FIRST LEAD II 18W 940 B			31249262	
				FIRST LEAD II 18W 940 N			31249264	
1410	3000	28	3100	111		1,3	FIRST LEAD II 28W 930 B	31249245
							FIRST LEAD II 28W 930 N	31249247
	4000		3400	121			FIRST LEAD II 28W 940 B	31249266
							FIRST LEAD II 28W 940 N	31249268

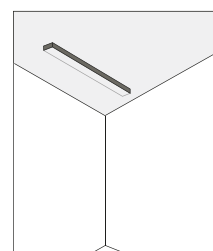
B = blanc / N = noir

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

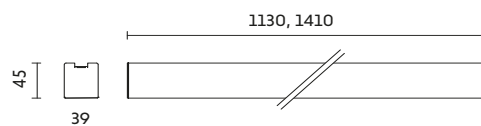
Référence	Code article
Paire de fils de suspension longueur 1700mm	31249292
Câble d'alimentation longueur 2000mm + cache rond Blanc	31249294



Installation suspendue



Installation plafonnier



Luminaires locaux annexes

ENDURO



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Luminaire pour un usage général intensif (piscines, locaux industriels,...).

Haute résistance aux concentrations d'ammoniac et de chlore.

Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301 M.

Diffuseur et corps en ABS.

Pas de clips simplifiant les opérations de nettoyage.

Entraxe de fixation 420 à 700mm (version 1175mm) ou 700-980mm (version 1455mm). Livré avec connecteur(s) de raccordement pour câble souple.

Versions gradables sans scintillement : DALI de 1% à 100%

Durée de vie :
50 000 heures L90 B10
110000 heures L80 B20.

Température de couleur : 4000K.

Tension : 230V. Fréquence : 50Hz.

Nettoyage : L'exposition de ce luminaire à certains produits de nettoyage (détergents...) risque de nuire à l'intégrité de ses matériaux. Nous vous recommandons de nous consulter pour déterminer le produit le mieux adapté.

Garantie : 5 ans

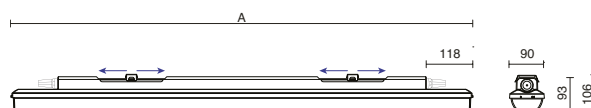
ENDURO

Longueur A (mm)	Puissance (W)	Flux émis (lm)	Ta (°)	Gestion	Poids (kg)	Référence	Code article
1175	20	2900	-25 +50	ON/OFF	1,5	ENDURO 2900/840	31112542
				DALI		ENDURO 2900/840 DALI	31112546
				ON/OFF		ENDURO 2900/840 TRA	31112548
				DALI		ENDURO 2900/840 DALI TRA	31112552
	27	4050	-25 +45	ON/OFF		ENDURO 4050/840	31112802
				DALI		ENDURO 4050/840 DALI	31112806
				ON/OFF		ENDURO 4050/840 TRA	31112808
				DALI		ENDURO 4050/840 DALI TRA	31112812
1455	45	7200	-25 +40	ON/OFF	1,8	ENDURO 7200/840	31112814
				DALI		ENDURO 7200/840 DALI	31112818
				ON/OFF		ENDURO 7200/840 TRA	31112820
				DALI		ENDURO 7200/840 DALI TRA	31112824
	71	11200	-25 +40	ON/OFF	1,9	ENDURO 11 200/840	31112831
				DALI		ENDURO 11 200/840 DALI	31112833

Livré avec paire d'étriers en inox et crochets

ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Tension (V)	Fréquence (Hz)	Dim.l/b/h (mm)	Code article
Contrôleur DALISYST	220/240	50/60	118/30/21	31271240
Kit serre câble				31271252
Cordon interliaison 2ml standard 3P équipé connecteurs M+F				31112590
Cordon interliaison 2ml 5P DALI équipé connecteurs M+F				31112594



AVANTAGES :

- Nettoyage facile
- Connecteur rapide
- Résiste aux chocs (IK10)
- Résiste aux ambiances chlorées



LUMINAIRES ESPACES EXTERIEURS

MISTRAL - FIRST PROJ CCT MULTI - LANA II
FIRST TUB II - FIRST HUB II - FIRO II

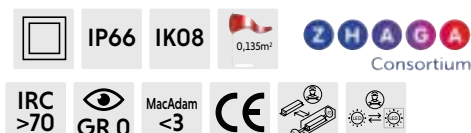




MISTRAL



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Lanterne avec corps en fonte d'aluminium traité par peinture polyester.

Finition : gris RAL 7039 gris quartz.

Vitre de protection en verre trempé transparent de 4 mm d'épaisseur et joint en silicone.

Lentille en PMMA anti-UV.

2 optiques : routière ou asymétrique.

Version standard avec protection surtensions 6/8Kv.

Luminaire pré-câblé avec un câble de longueur 6m ou 8m selon la puissance.

Installation sur mât de diamètre 60mm par manchon réversible (inclus).

Durée de vie : 157 000 heures L80 B10.

Température d'utilisation : -35°C à +50°C .

Tension : 220-240V. Fréquence : 50-60Hz.

Garantie : 5 ans

Sur demande :

(10 pièces minimum)

- manchon réversible Ø40-42mm
- manchon réversible Ø48-50mm
- 2200K, 2700K et 4000 K
- DALI
- gestion de l'éclairage :
 - minuit virtuel
 - détecteur de présence

MISTRAL ON/OFF

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Optique	Temp. coul. (K)	Précâblage (m)	Poids (kg)	Référence	Code article
24	3900	162	Asymétrique	3000	6	5,2	MISTRAL AS 24W	31372512
48	7750					5,4	MISTRAL AS 48W	31372516
72	11650				8	5,5	MISTRAL AS 72W	31372520
24	3900		Routière		6	5,2	MISTRAL OR 24W	31372501
48	7750					5,4	MISTRAL OR 48W	31372505
72	11650				8	5,5	MISTRAL OR 72W	31372509

MISTRAL DALI + PRISE ZHAGA DESSOUS - DETECTEUR (à commander séparément)

Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Optique	Temp. coul. (K)	Précâblage (m)	Poids (kg)	Référence	Code article		
48	7750	162	Routière 40°	3000	6	5,4	MISTRAL OR 48W DALI + ZHAGA	31372531		
72	11650				8	5,5	MISTRAL OR 72W DALI + ZHAGA	31372533		
Détecteur présence + luminosité - hauteur max 8m - casambi ready							nous consulter			
Détecteur présence - hauteur max 15m - silvair ready							nous consulter			

Programmation des détecteurs non incluse, à réaliser par l'installateur.

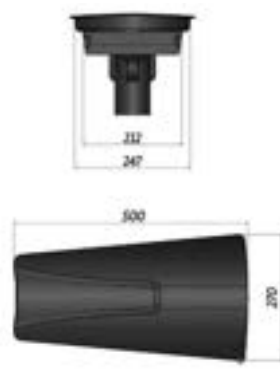
ACCESSOIRE(S) (à commander séparément)

Référence	Code article
Console murale Ø60mm	3137210
Adaptateur pour mât Ø76mm	31325180

ASYMETRIQUE



ROUTIERE



AVANTAGES :

- Pré câblé 6 ou 8m
- Lentille en PMMA anti-UV
- Protection surtension 6/8kV

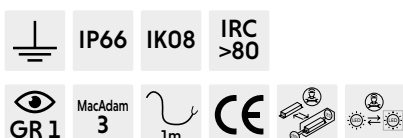
Luminaires espaces extérieurs

Extérieur

FIRST PROJ CCT MULTI



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Projecteur avec corps en aluminium moulé avec ailettes de dissipation et évent de décompression.

Finition noire.

Optique symétrique ou asymétrique.

Driver réglable en puissance (60-80-100W ou 120-160-200W) et en température de couleur (2700-3000-4000K).

Température de fonctionnement : -20°/+45° C.

Durée de vie : 50 000 heures L80 B20.

Tension : 230V. Fréquence : 50/60Hz.

Garantie : 5 ans

FIRST PROJ CCT MULTI

Version	Puissance (W)	Optique	Flux émis 2700K (lm)	Flux émis 3000K (lm)	Flux émis 4000K (lm)	lm/W 2700K	lm/W 3000K	lm/W 4000K	Poids (kg)	Référence	Code article
S	60	symétrique	7300	7800	8000	122	130	133	2,1	FIRST PROJ S CCT SYM	31211600
	80		9750	10400	10650						
	100		12200	13000	13300						
	60	asymétrique	7300	7800	8000					FIRST PROJ S CCT ASY	31211602
	80		9750	10400	10650						
	100		12200	13000	13300						
M	120	symétrique	14650	15600	16000	122	130	133	3,5	FIRST PROJ M CCT SYM	31211606
	160		19500	20800	21300						
	200		24400	26000	26600						
	120	asymétrique	14650	15600	16000					FIRST PROJ M CCT ASY	31211608
	160		19500	20800	21300						
	200		24400	26000	26600						

AVANTAGES :

- Précâblé 1 mètre
- Multi puissance
- Multi CCT

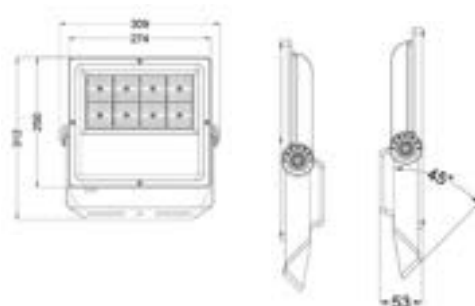
ASYMETRIQUE



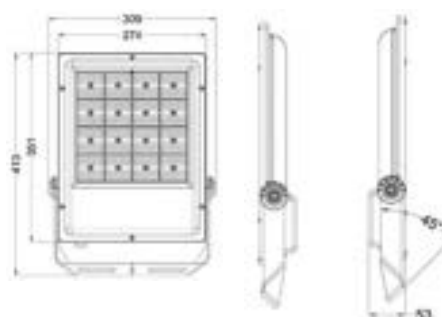
SYMETRIQUE



VERSION S



VERSION M



LANA II



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Downlight LED fixe étanche.

Revêtement en polyester à haute résistance aux UV et à la corrosion.

Corps en aluminium moulé sous pression de couleur blanche, réflecteur en aluminium satiné haut rendement.

Vin en acier inoxydable.

Verre de sécurité transparent.

Température de couleur : 3000K et 4000K.

Durée de vie : 50 000 heures L70 B10.

Installation dans faux-plafond d'épaisseur 1 à 20mm.

Afin de garantir l'étanchéité, l'emploi d'un câble d'alimentation souple (H07 RN-F) est impératif.

Livré avec driver IP67.

Tension : 230V. Fréquence : 50Hz .

Garantie : 3 ans

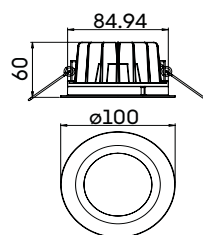
Sur demande :

(10 pièces minimum)

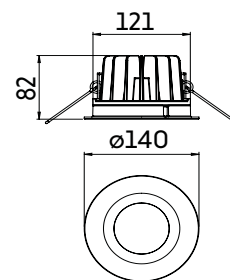
- DALI
- coloris noir ou argent (prix identique)
- traitement bord de mer

LANA II

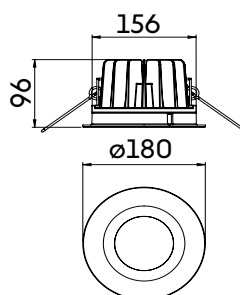
Dimensions (mm)	Puissance (W)	Flux émis (lm)	Temp. coul. (K)	Faisceau (°)	Poids (kg)	Référence	Code article
ø100 x H60	8	780	3000	38	0,6	LANA II 780/830	31282342
	8	800	4000	38	0,6	LANA II 800/840	31282344
ø140 x H82	20	2400	3000	50	1,0	LANA II 2400/830	31282347
	20	2500	4000	50	1,0	LANA II 2500/840	31282349
ø180 x H96	26	3500	3000	70	1,4	LANA II 3500/830	31282350
	26	3600	4000	70	1,4	LANA II 3600/840	31282352
ø230 x H111	39	5000	3000	90	1,9	LANA II 5000/830	31282354
	39	5200	4000	90	1,9	LANA II 5200/840	31282356



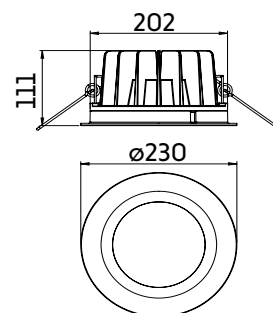
LANA II 780-800
Encastrement Ø85mm



LANA II 2400-2500
Encastrement Ø130mm



LANA II 3500-3600
Encastrement Ø165mm



LANA II 5000-5200
Encastrement Ø210mm

AVANTAGE :

- IP66 intégral

Luminaires espaces extérieurs

Extérieur

FIRST TUB II



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Diffuseur opale en polycarbonate traité UV.

Embouts en polycarbonate coloris blanc.

Livré avec deux colliers de fixation inox.

Température de fonctionnement :
-20°C à +40°C.

Raccordement via presse étoupe sur
connecteur rapide push.

Afin de garantir les caractéristiques
d'étanchéité, l'emploi d'un câble souple
est impératif.

Usage intérieur ou extérieur
(pose horizontale en extérieur uniquement).

Durée de vie : 100 000 heures L70 B50.

Tension : 230V. Fréquence : 50/60Hz.

Garantie : 5 ans

FIRST TUB II

Dimensions LxØ (mm)	Puissance (W)	Flux émis en 4000K (lm)	Temp. coul. (K)	Rapport (lm/W)	Poids (kg)	Référence	Code article
1260x78	24	3400	3000 4000 5000	140	1,2	FIRST-TUB-II-120-CCT	31112603
	36	5000					
1560x78	36	5000	3000 4000 5000	140	1,4	FIRST-TUB-II-150-CCT	31112605
	50	7000					



AVANTAGES :

- Multi puissance
- Multi CCT
- Traversant
- Diffuseur traité UV

FIRST HUB II



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF



Hublot antivandale avec corps et diffuseur en polycarbonate opale.

Installation murale ou plafonnier.

Température de couleur interchangeable à l'aide d'un SWITCH CCT : 3000K, 4200K ou 6500K.

Durée de vie : 50 000 heures L70 B50.

Tension : 230 V. Fréquence : 50 Hz.

Garantie 3 ans

FIRST HUB II

Coloris	Temp. coul. (K)	Puissance (W)	Flux émis (lm)	Rapport (lm/W)	Driver	Poids (kg)	Référence	Code article
BLANC	3000-4200 6500	18	1550-1700-1550	86-94-86	ON/OFF	0,7	FIRST HUB II CCT 18 B	31243932
						0,8	FIRST HUB II CCT 18 B HF	31243942
		28	2500-2700-2500	89-96-89		0,7	FIRST HUB II CCT 28 B	31243936
						0,8	FIRST HUB II CCT 28 B HF	31243946

HF = avec détecteur

ACCESSOIRE (à commander séparément)

Référence	Code article
Jeu de vis antivandales + clé	31243950



AVANTAGES :

- Antivandale avec kit de vis
- Température de couleur réglable CCT

89,5 mm



Ø300 mm

Luminaires espaces extérieurs

Extérieur

FIRO II



Borne décorative LED.

Disponible en 3 hauteurs : 200mm, 700mm et 1000mm.

Corps et tête en aluminium extrudé.

Poudre de polyester stabilisée aux UV.

Diffuseur polycarbonate transparent faisceau 360°.

Finition anthracite.

Durée de vie : 50 000 heures L80 B10.

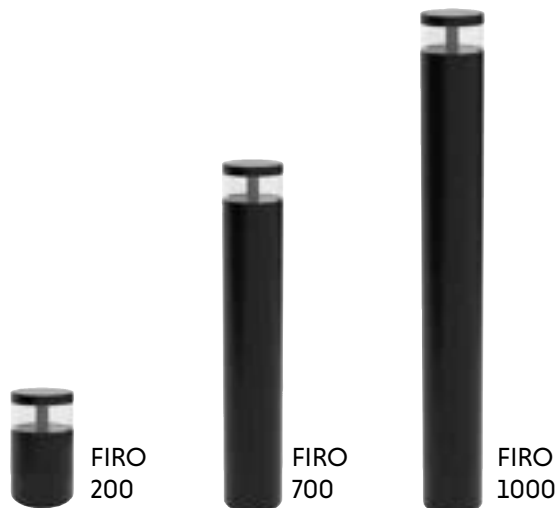
Tension : 230 V. Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

Sur demande :

(10 pièces minimum)

- autres coloris.



SCANNEZ-MOI
FICHE TECHNIQUE
EN PDF

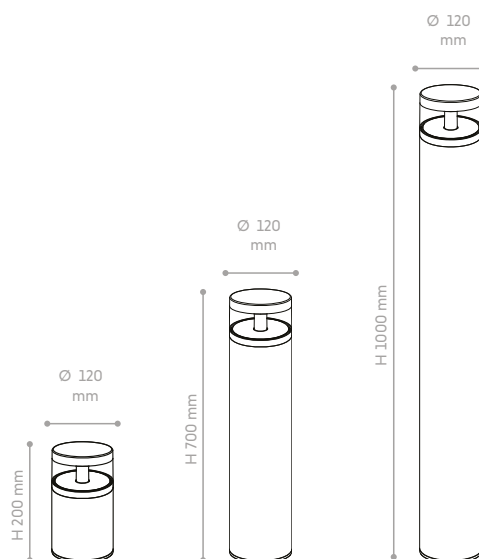
FIRO II

Temp. coul. (K)	Puissance (W)	Flux émis (lm)	Dim. Ø/H (mm)	Faisceau	Référence	Code article
3000	15	600	120/200	360°	FIRO II 200MM 15W 830	31281781
			120/700		FIRO II 700MM 15W 830	31281783
			120/1000		FIRO II 1000MM 15W 830	31281785

Finition anthracite

ACCESSOIRE (à commander séparément)

Référence	Code article
Gabarit et tiges de scellement	31281799



AVANTAGES :

- IK 10
- Optimisé pour cheminement PMR
- Compatible arrêté nuisances lumineuses



Notre offre se complète par une gamme étendue de mâts répondant **aux exigences de chaque sport.**

Les dimensionnements sont réalisés par notre bureau d'étude en fonction des caractéristiques de l'installation (poids et nombre de projecteurs, prise au vent,..).

Des traverses sur mesure peuvent être réalisées pour faciliter l'installation ainsi que l'orientation des projecteurs.

Une protection en thermolaquage spécifique bord de mer est également possible.





GUIDE DE CHOIX DES MATS

Définition d'un code de mât : 31802YZZ

Y = FINITION DE MAT Z = HAUTEUR EN METRE

1 = ACIER GALVANISE

5 = THERMOLAQUAGE

7 = BORD DE MER

Applications des CGV Sermes propres aux mâts.

Minimum de commande à 350 €/H.T.

Livraison directe avec franco spécifique à 700 €/H.T.

Frais de 150 €/H.T. pour toute commande en dessous du franco.

Délai moyen de livraison 4 semaines.

Pour toute annulation de commande en cours de fabrication les frais seront de 50% du montant de la commande.

Les coffrets de raccordement ne sont pas soumis à ces conditions.

MAT SPORTIF : nous consulter pour dimensionnement du mât et de la traverse adaptée au projet.

CYLINDRO CONIQUE

	Code article	Hauteur (m)	Ø en top (mm)	Carré inscrit intérieur	Semelle (mm)	Tige (mm)	Massif béton (m)	
							largeur	hauteur
	31802Y03	3	60	42x60	271	16/M14x300	0,4	0,5
	31802Y04	4		56x70	271			0,6
	31802Y05	5		74x70	271			0,7
	31802Y06	6		91x70	271			
	31802Y07	7	60	101x85	412	20/M18x400	0,5	0,8
	31802Y08	8		119x85	412			0,9
	31802Y09	9	89	152x125	400	20/M18x400	0,6	1,2
	31802Y12	12		212x125	400	25/M24x600	0,8	1,4
	31802Y16	16	89	267x135	540	32/M30x1090	1,1	2
	31802Y18	18		304x135	540			2,2
	31802Y20	20		342x135	540		2,0	1,2



Akzo gris 2900 sablé



RAL 7016
gris anthracite



RAL 9005
noir profond



RAL 7024
vert mousse



RAL 7022
gris terre d'ombre



RAL 7024
gris graphite



RAL 9006
Akzo silver D1036



RAL 6009
vert sapin



RAL 7043
gris trafic B



Akzo gris 2150 sablé



RAL 7015
gris ardoise



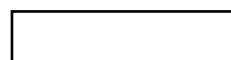
RAL 7035
gris lumière



RAL 3004
rouge pourpre



RAL 3005
rouge vin



RAL 9010
blanc pur



RAL 8017
brun chocolat



gris 2900 D1036



RAL 7011
gris fer



RAL 7012
gris basalte

GUIDE DE CHOIX DES ACCESSOIRES

Attention ! Les compatibilités des poids et SCX / mât sont à vérifier impérativement.

CROSSE DE FIXATION ACIER EN TOP

Code article	Version	Saillie (m)	Angle (°)	Diamètre (mm)
31889Y108	simple	0,3	5	60
31889Y110		0,5		
31889Y111		1		
31889Y20	double	0,5		
31889Y21		1		
31889Y30	triple	0,5		
31889Y40	quadrule			

Code article	Remontée verticale (m)	Saillie (m)	Angle (°)	Diamètre (mm)
31887Y10	0,5	1	5	60
31887Y15		1,5		

TRAVERSE À BRIDE

Code article	Nombre de projecteurs	Diamètre mât (mm)	Longueur (mm)
31885Y12	1-2	60	300
31885Y24	2-4		1100

Couronnes : nous consulter

TRAVERSE CINTRÉE À BRIDE

Code article	Nombre de projecteurs	Diamètre mât (mm)	Longueur (mm)
31885Y35	2-4	89	1100
31885Y56	3-6		1600
31885Y68			2000

Couronnes : nous consulter

RÉDUCTEUR EN TOP

Code article	Matière du réducteur	Diamètre tête de mât	Diamètre (mm)
31883Y07	acier	76	60
31883Y10	aluminium	100	

TIGES DE SCELLEMENT (KIT DE 4 PIÈCES)

Code article	M (mm)	Diamètre (mm)	Longueur (mm)
31881090	14	16	300
31881094	18	20	400

KIT ANCRAGE TIGES SCELLEMENT

Code article	M (mm)	Diamètre (mm)	Longueur (mm)
31881096	14	16	300
31881098	18	20	400

CAPUCHON DE PROTECTION AVEC GRAISSE (KIT DE 4 PIÈCES)

Code article	M (mm)	SP (mm)	D (mm)	H (mm)
31882001	14	21/22	37,1	40
31882005	18	27	43	50

COFFRET DE RACCORDEMENT

Référence	Code article	Porte mât (mm)	L/I/h (mm)	Ø intérieur mini du mât (mm)	Section câble maxi (mm²)
Coffret PF	31881003	55/300	280/52/51	70	16
Coffret PF PRF VR	31881017				
Coffret 2PF*	31881005	60/400	388/59/73	84	
Coffret 2PF PRF VR*	31881019				

PF = porte fusible - PRF = parafoudre - VR = varistance - * Attention à la compatibilité avec le diamètre du fût.



Coffret de commande DALI GYMNASE



Principe de fonctionnement

Permet de contrôler jusqu'à 100 drivers DALI par bus.

Coffret de gymnase 3 niveaux - 1 terrain 100 drivers :

dimensions : 254x236x222mm
- OFF à 0% (voyant vert)
- ménage à 25% (voyant vert)
- entraînement à 50% (voyant vert)
- compétition à 100% (voyant vert)

Coffret de gymnase 3 niveaux - 2 terrains 2 x 100 drivers :

dimensions : 254x236x222mm
- OFF à 0% (sans voyant)
- ménage à 25% (voyant vert)
- entraînement à 50% (voyant vert)
- compétition à 100% (voyant vert)

Coffret de gymnase 2 niveaux - 4 terrains 4 x 100 drivers :

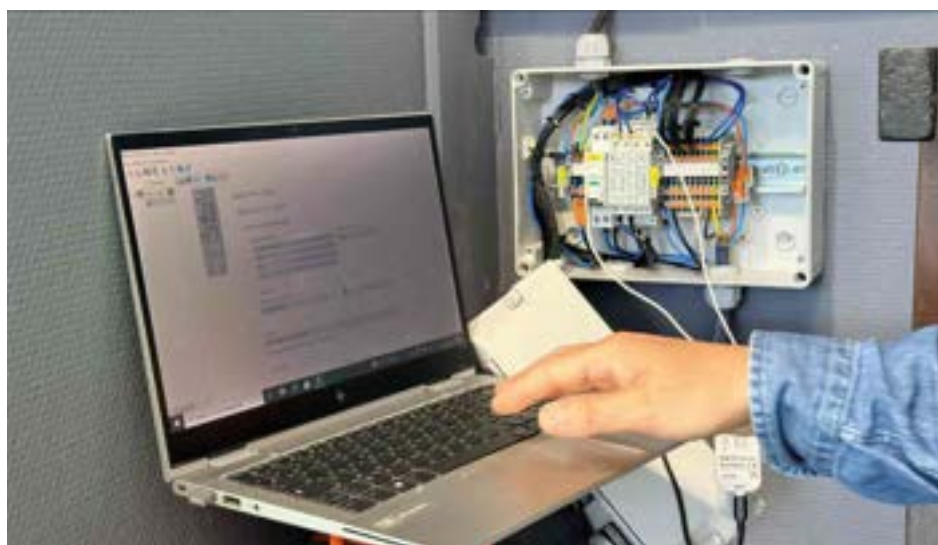
dimensions : 361x310x222mm
- OFF à 0% (sans voyant)
- entraînement à 50% (voyant vert)
- compétition à 100% (voyant vert)

Niveaux préprogrammés en usine.
Mode compétition sur clé uniquement.
(un jeu de 2 clés est livré avec le coffret).
Possibilité de retirer la clé dans les 2 positions.

Garantie : 5 ans

Référence

COFFRET DE GYMNASE 3 NIVEAUX - 1 TERRAIN 100 DRIVERS	nous consulter
COFFRET DE GYMNASE 3 NIVEAUX - 2 TERRAINS 2x100 DRIVERS	nous consulter
COFFRET DE GYMNASE 3 NIVEAUX - 4 TERRAINS 4x100 DRIVERS	nous consulter

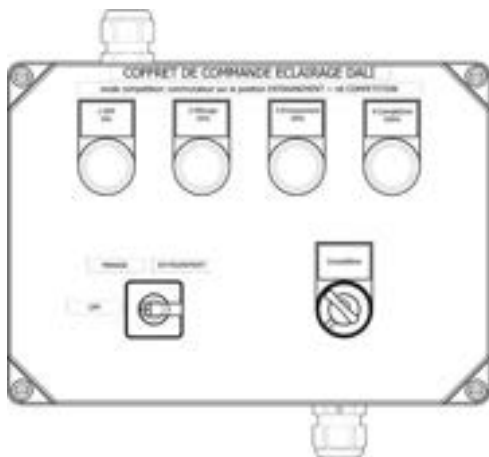


AVANTAGES :

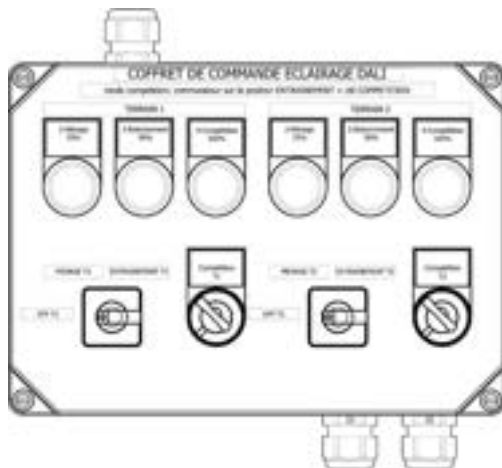
- Préprogrammé
- Installation rapide

Système de gestion

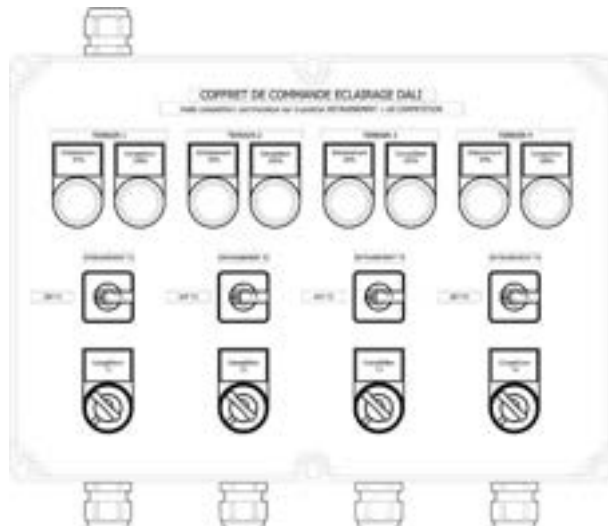
Coffret de gymnase 3 niveaux 1 terrain 100 drivers



Coffret de gymnase 3 niveaux 2 terrains 2x100 drivers



Coffret de gymnase 2 niveaux 4 terrains 4x100 drivers

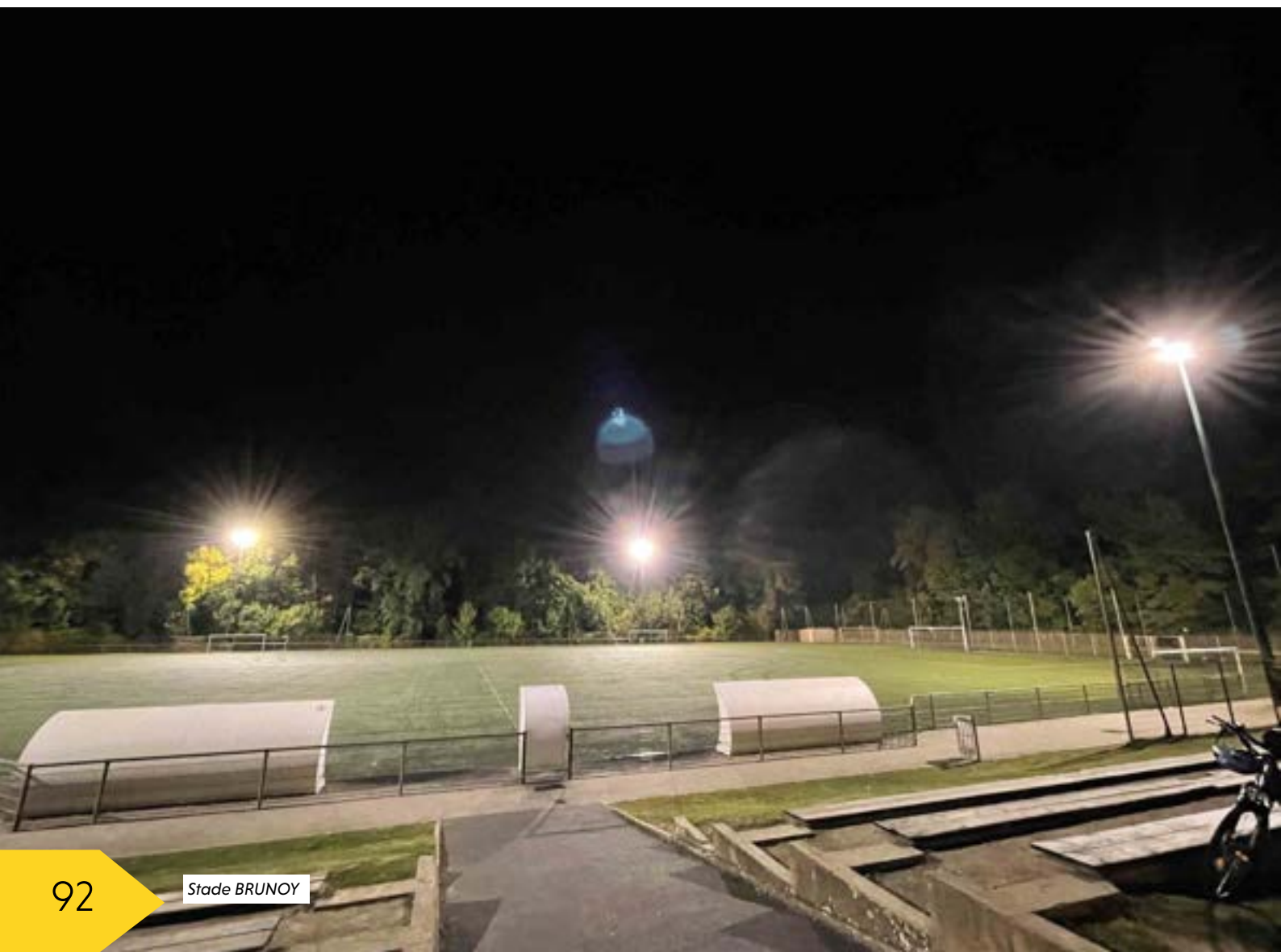




Tennis ROMORANTIN-LANTHENAY



Escalade Indoor ROMORANTIN-LANTHENAY



QUELQUES RÉALISATIONS



Padel STRASBOURG



Tennis POMPIGNAC



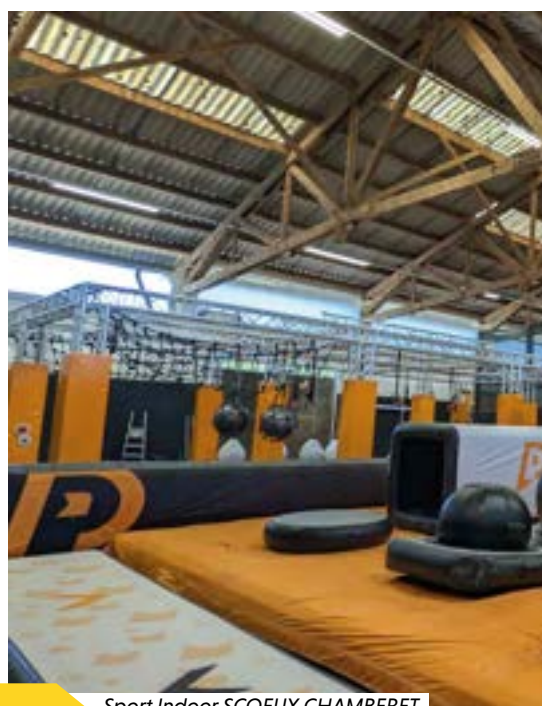
Salle multisport MOISSY-CRAMAYEL



Patrimoine ROMORANTIN-LANTHENAY



Tennis Indoor RHINAU



Sport Indoor SCOEUX CHAMBERET



Piscine GENNEVILLIERS

QUELQUES RÉALISATIONS



Escalade Indoor ROMORANTIN-LANTHENAY



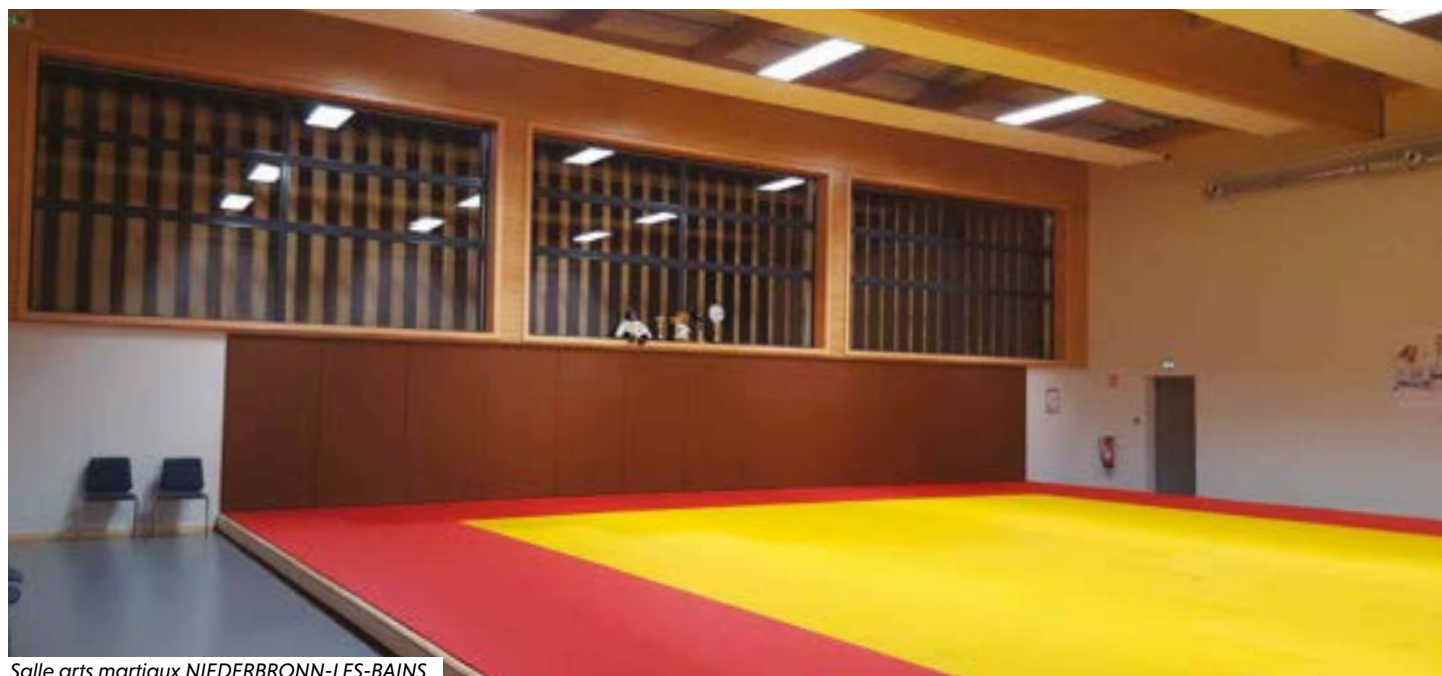
Complexe sportif BOURGES



Salle multisport LINGOLSHEIM



Salle multisport MOIRANS



Salle arts martiaux NIEDERBRONN-LES-BAINS



Gymnase NIEDERBRONN-LES-BAINS

QUELQUES RÉALISATIONS



Padel ROMORANTIN-LANTHENAY



Tennis COURCELLES CHAUSSY



Tennis COURCOURONNES





AUTRES APPLICATIONS

N'hésitez pas à nous consulter pour l'étude de vos projets
*Les applications détaillées dans cette brochure ne représentent qu'une partie
des solutions que nous pouvons proposer*



	Classe de protection électrique 1		Eclairage uniquement indirect
	Classe de protection électrique 2		Eclairage direct ou symétrique
	Classe de protection électrique 3		Eclairage direct et indirect
IPxx	Indice de protection contre les corps solides et liquides		Eclairage multidirectionnel
IKxx	Indice de protection contre les chocs		Eclairage diffusant
IPX9K	Indice de protection contre les nettoyeurs à haute pression		Eclairage asymétrique
UGR <xx	Indice d'éblouissement		Gradation numérique DALI
	Surface de la prise aux vents	IRC xx	Indice de rendu des couleurs
	Luminaire résistant aux ambiances chlorées		Groupe de risque photobiologique
	Angle de diffusion lumineuse exprimé en degré	MacAdam x	Indice ellipse MacAdam
	Conformité CE		Indice de protection contre les corps solides et liquides intégral
	Luminaire pré câblé, longueur du câble exprimée en mètres		Indice de protection contre les corps solides et liquides par le dessous
	Luminaire résistant à un usage piéton		Luminaires répondant aux exigences du décret sur la pollution lumineuse
	Luminaire résistant à une charge roulante de X tonnes, roulant à XX Km/h		Angle max. d'inclinaison pour ne pas dépasser l'ULR de 4%
	Dimension de découpe d'encastrement carrée ou rectangulaire en mm		Driver remplaçable (nous consulter)
	Diamètre de découpe d'encastrement circulaire en mm		LED remplaçable (nous consulter).
	Recouvrement par un isolant interdit.		
	Luminaire pouvant être recouvert de matériau isolant		

1. OPPOSABILITÉ

1.1. Les présentes conditions de SERMES sont communiquées à chaque Client professionnel pour lui permettre de passer commande. Elles figurent aussi dans les tarifs de SERMES en sa possession.

1.2. Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions, aux conditions particulières mentionnées dans l'offre de SERMES ou au contrat correspondant à l'exclusion de tous autres documents. Le Client renonce à ses propres conditions générales et aucune condition particulière de ce dernier ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de SERMES, prévaloir sur les présentes conditions.

1.3. Les présentes conditions pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de commande.

1.4. Le fait que SERMES ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

2. FORMATION DU CONTRAT

2.1. Offres et commandes

Les offres de SERMES sont fermes et valables pendant un (1) mois sauf spécifications particulières.

Les commandes ne sont définitivement acceptées que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par SERMES et, le cas échéant, après règlement de l'acompte convenu. Les offres ou acceptations des représentants ou salariés de SERMES ne l'engagent qu'après confirmation écrite du siège. L'acceptation peut néanmoins résulter de l'expédition du matériel. Une commande devenue définitive ne peut être annulée faute de quoi l'intégralité du prix des matériels sera facturée au Client et immédiatement exigible.

2.2. Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé sans l'accord préalable et écrit de SERMES.

3. OBJET DE LA LIVRAISON

3.1. Les renseignements, figurant sur les catalogues, prospectus et notices sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. SERMES est en droit d'apporter toutes modifications notamment de disposition, forme, poids, dimensions ou matière aux matériels, produits et éléments de systèmes.

En cas de modification des normes ou d'amélioration des matériels commandés, SERMES se réserve le droit de leur apporter les modifications techniques qui s'imposent, sans pour autant que l'objet de la commande ne soit modifié. SERMES pourra remplacer le matériel commandé par un matériel équivalent, de marque différente.

3.2. Le Client définit en tout état de cause ses propres besoins, ainsi que la destination du matériel commandé. Le cas échéant, il rédige le cahier des charges correspondant, en répondant strictement aux renseignements sollicités. Cette obligation du Client est déterminante de la bonne exécution par SERMES de la commande. Le Client transmet des données complètes, vérifiées et définitives, SERMES n'ayant aucune obligation de prendre des renseignements supplémentaires ou de la contrôler.

3.3. Les conditions stipulées au § 3.2 ci-dessus sont à fortiori applicables lorsque le matériel est spécialement fabriqué pour le Client, suivant ses indications. Dans ce cas, le contrat d'entreprise à la charge de SERMES consiste exclusivement à réaliser ou faire réaliser le matériel tel que défini par le Client, compte tenu de sa destination et de ses contraintes techniques, à condition qu'elles aient été préalablement acceptées par SERMES, tel que prévu à l'article 2 ci-dessus.

4. MODALITÉS DE LA LIVRAISON

4.1. Délivrance

Les livraisons peuvent être globales ou partielles et sont effectuées soit par la remise directe du matériel, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux de SERMES. Le Client s'engage à prendre livraison du matériel dans les huit (8) jours francs qui suivent l'avis de mise à disposition. Ce délai expiré SERMES sommera le Client de prendre possession du matériel et pourra décompter des frais de garde (0,5 % du montant HT de la commande par jour) ou annuler la commande. Si le matériel a été payé par le Client, SERMES organisera le remboursement de la commande.

4.2. Transfert des risques

Le transfert des risques sur le matériel commandé a lieu au jour de la livraison, tel que prévu au §4.1 ci-dessus, ou au plus tard au jour où ce dernier aurait dû prendre livraison du matériel.

5. FRAIS ET RISQUES DE LA LIVRAISON

5.1. Les matériels sont livrables à l'usine, conformément à l'Incoterm CCI 2020 EXW départ usine. Si, à titre exceptionnel, le transporteur est désigné par SERMES, celui-ci agit pour le compte, aux frais et risques du Client.

Lorsque le matériel voyage aux risques et périls du Client, sauf instructions préalables et écrites de sa part, renouvelées lors de chaque expédition et dont la réception est confirmée par SERMES, cette dernière n'est tenue de souscrire ni assurance, ni déclaration de valeur ou déclaration d'intérêt à la livraison pour le compte du Client, quelle que soit la valeur des matériels expédiés.

5.2. Avaries, manquants et non-conformité

Il appartient au Client, en cas d'avarie, non-conformité ou de manquant, de refuser le colis, d'inscrire des réserves claires, précises et complètes sur le bon de livraison et de les confirmer au transporteur par acte extrajudiciaire ou lettre RAR dans les 2 (deux) jours qui suivent la réception des matériels. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les manquants, vices apparents ou sur la non-conformité des matériels livrés par rapport aux matériels commandés ou au bordereau d'expédition doivent être formulées par écrit dans les 2 (deux) jours qui suivent leur livraison. Passé ce délai, aucune réclamation à ce titre ne sera admise. Le point de départ du délai est la date de livraison, qu'un procès-verbal de livraison soit ou non signé.

5.3. Frais

A titre exceptionnel, la livraison a lieu franco.

a) Une participation aux frais de port et d'emballage sera facturée suivant la clé de répartition ci-après : 50 euros net H.T. pour toute commande inférieure à 1.800 euros net H.T. avec une seule livraison, en transport normal, en France métropolitaine hors îles ;

b) Le franco par transport normal est accordé pour toute commande d'un montant supérieur à 1.800 euros net H.T. avec une seule livraison, en France métropolitaine hors îles.

c) Pour toute commande inférieure à 150 euros net H.T., une majoration forfaitaire de 15 euros net H.T. sera appliquée à titre de participation forfaitaire aux frais administratifs. Les frais afférents aux prestations engagées par SERMES pour le compte du Client, par exemple en cas de demande particulière concernant les conditions d'emballages ou de transport des matériels, dûment acceptés par écrit par SERMES seront intégralement facturés à ce dernier sur devis préalablement accepté par écrit par le Client. En aucun cas SERMES ne peut être tenu pour responsable du mode de transport choisi et du tarif appliqué par le transporteur. Le principe de la livraison dans les usines, dépôts ou magasins de SERMES ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : remise franco en gare, à quai, à domicile, ou remboursement de frais de transport totaux ou partiels qui ne doivent être considérés que comme concessions sur les prix sans déplacements de responsabilité.

6. DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraisons n'ont qu'une valeur indicative. En conséquence, tout retard raisonnable ne pourra pas donner lieu à des pénalités, des dommages et intérêts, des retenues, ou à l'annulation des commandes.

La responsabilité de SERMES ne pourra être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure. En cas de vente de matériel renseigné disponible, celui-ci s'entend toujours "sauf vente entre-temps".

Tout report de délai de livraison par le Client doit être expressément accepté par SERMES. Dans cette hypothèse, SERMES se réserve le droit de disposer du matériel, sans que la commande du Client ne soit pour autant annulée ou résiliée.

7. INSTALLATION – MISE EN ROUTE – SERVICE APRÈS-VENTE

Sauf convention contraire, le Client procède à l'installation et à la mise en route des matériels, en se conformant strictement aux règles de l'art et aux spécifications du fabricant. Toute demande d'intervention ou d'assistance faite à cette fin à SERMES devra être précédée d'un accord sur ses conditions de prix et de délai. L'installation est réalisée dans des conditions normales et conformes aux normes existantes.

8. GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

8.1. En cas de vice apparent ou de manquant des matériels livrés dûment constatés par SERMES, ou de non-conformité, le Client pourra obtenir la réparation ou le remplacement gratuit, à l'exclusion de toute pénalité et indemnisation. Le Client devra laisser toute facilité à SERMES pour procéder à la constatation des vices apparents ou des manquants et pour y porter remède. Il s'abstient d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Tout retour de marchandises nécessite l'accord formel, écrit et préalable de SERMES. Le matériel devra être restitué en parfait état, dans son emballage d'origine. Les frais et risques du retour sont toujours à la charge du Client.

Si par contre les réclamations formulées par le Client sont injustifiées, SERMES sera en droit de lui facturer tous les frais de déplacement, de contrôle des matériels, de transport injustifiés. Le port retour et une participation aux frais de 30 % de la valeur de la marchandise (avec un minimum de 35 euros H.T.) seront déduits du remboursement des matériels retournés. L'avoir ainsi établi s'entend valeur en marchandises.

Les garanties sur les matériels vendus par SERMES sont celles données par les fabricants à l'exclusion de toute autre garantie. Ces garanties sont valables sous réserve d'une installation conforme et normale du matériel et du respect des recommandations du fabricant. SERMES ne pourra pas être tenu à plus que ce qu'il aura pu obtenir de ses fournisseurs au titre de la garantie. Pour bénéficier de la garantie dans les conditions définies par le fabricant, le matériel défectueux devra être accompagné d'une preuve d'achat, et ce dans le délai imparti par ce dernier.

8.2. Garantie fabricant des pièces et limites

La garantie est accordée dans les conditions suivantes. Les défauts cachés sont garantis par le fabricant des pièces pendant la période précisée sur l'offre et commençant à courir à compter de la livraison. Sauf indication contraire dans l'offre, la garantie des pièces livrées ou entrant dans l'exécution des contrats d'entreprise est de 12 (douze) mois contre tout vice de fabrication ou défaut de matière. Si le matériel est utilisé jour et nuit, la garantie est réduite à 6 (six) mois à compter de la livraison.

Toute demande tendant à la mise en œuvre de cette garantie n'est recevable que si elle est formulée par écrit dans les 15 (quinze) jours de la découverte du défaut et si le Client est à jour de ses obligations financières envers SERMES. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à SERMES sera la réparation ou le remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses par son service après-vente, à l'exclusion de tous dommages et intérêts à quelque titre que ce soit comme indiqué ci-dessus. Le Client laissera à SERMES toute latitude pour examiner les pièces qu'il indique défectueuses et s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers. Les défauts et détériorations provoqués par l'usage normale, par un accident extérieur, une utilisation non conforme aux règles de l'art, un montage contraire aux normes de protection et de sécurité, aux règlements en vigueur, par un montage erroné ou toute modification du matériel ou des pièces, par des interventions de tiers, un entretien défectueux, ou encore par une utilisation du matériel non prévue ni spécifiée par SERMES sont exclus de la garantie. De même, la garantie ne pourra pas être sollicitée pour les défauts apparents, les manquants et les non conformités.

La présentation de la facture et le cas échéant du certificat de garantie sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée. Les frais éventuels de port, d'emballage et de déplacement restent à la charge du Client. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet d'en prolonger la durée. La présente garantie ne s'appliquera pas aux pièces ou matériels remplacés.

8.3. Responsabilités

Lorsque le matériel est spécialement fabriqué par SERMES pour le Client, suivant ses indications, SERMES exécute la commande en conformité avec les ordres du Client en vue d'une livraison du matériel en bon état de fonctionnement.

SERMES n'encourt aucune responsabilité en cas de manquement ou d'erreur du Client dans la définition du matériel, ses performances, sa destination, et en général tout manquement lié aux informations nécessaires à SERMES pour la bonne exécution de la commande. Il en sera de même en cas de force majeure ou de cas fortuit, en cas d'intervention d'un tiers ou du Client, en cas d'utilisation erronée ou non conforme aux règles de l'art, d'accident, en cas d'entretien défectueux ou de modification du matériel ou de sa destination.

La mise en œuvre de la responsabilité de SERMES est subordonnée à une sommation d'exécuter adressée à SERMES par lettre RAR de constater et remédier aux inexécutions alléguées. SERMES indiquera le délai qui lui sera nécessaire à cette fin.

La responsabilité contractuelle de SERMES pourra être engagée s'il est démontré que le matériel n'est pas conforme à la commande du Client, laquelle doit être exacte et complète. Si la responsabilité contractuelle de SERMES devait être engagée, quel que soit la cause du dommage ou sa nature, cette responsabilité ne pourra pas excéder la valeur de la commande en HT, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature que ce soit. Sont exclus tous les dommages indirects et/ou immatériels : les pertes de production et d'exploitation, perte d'image, perte de marchés, pertes de données, manque à gagner, frais de démontage et de remontage, de transport, d'immobilisation. Toute demande de dommages et intérêts devra être formée dans un délai d'1 (un) an à compter de la date de livraison du matériel sous réserve des prescriptions légales impératives.

9. FORCE MAJEURE

SERMES ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du code civil. Tel sera notamment le cas, sans que cette liste soit limitative, lors de crise politique, économique ou financière, guerres, émeutes, grèves ou actions concernées du personnel de SERMES, de ses fournisseurs ou prestataires de nature à entraîner une désorganisation interne ou externe, bris de machine, intervention législative ou réglementaire, toute difficulté d'approvisionnement, inondations, incendies, tremblements de terre, tempêtes, arrêts des réseaux de télécommunication épidémies, maladies. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard. En cas d'événement de force majeure ayant une durée supérieure à dix (10) jours, SERMES aura la possibilité de résilier par tout moyen les commandes affectées en respectant un préavis de cinq (5) jours ouvrés et ce, sans versement d'indemnité au Client.

10. PRIX

10.1. Les matériels sont fournis au prix mentionnés au barème de SERMES en vigueur au jour de l'achat immédiat ou de la commande et, le cas échéant, dans la proposition commerciale adressée par écrit au Client.

Tout contrat d'entreprise fait l'objet d'un devis. Le prix fixé par le client est susceptible de rajustement en fonction des modifications exigées par le Client, de contraintes techniques, dont le coût supplémentaire sera spécifié au Client, etc. Les prix sont exprimés en Euros, HT, TTC et tiennent compte des éco-contributions le cas échéant. Les prix s'entendent nets, départ d'usine, emballages spéciaux (envois maritimes, câbles en longueur exigés sur touret, etc) en sus. Tous impôts, taxes, droits ou autres prestations à payer en application de la réglementation française ou d'un pays importateur ou de transit en vigueur au jour de la facturation sont à la charge du Client. Les prix sont susceptibles d'être ceux du jour de la livraison, en cas de variation du prix imposée par le fabricant ou un tiers ou résultant d'une modification des cours des devises. Seules ces variations seront repercutées au Client.

10.2. La facture est émise à la date de mise à disposition du matériel.

11. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements sont constitués par l'encaissement effectif des fonds sur le compte de SERMES.

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables au siège de SERMES à 30 jours fin de mois le 15, soit 45 (quarante-cinq) jours fin de mois, à compter de la date d'émission de la facture, en euros, par chèque, virement, billet à ordre, traite signée et acceptée avec dispense de dresser prêt, ou par tout autre mode de paiement convenu autorisant une mobilisation immédiate. La date de l'échéance figure au recto de la facture. Une livraison intervenant après le 25 du mois n'autorise pas le paiement un mois plus tard.

En cas de paiement par traites, le Client est tenu de les retourner acceptées dans un délai maximum de 7 (sept) jours.

Tout dépassement d'encours, toute détérioration du crédit du Client pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant ou par traites payables à vue ou chèque de banque, avant l'exécution des commandes, au besoin avant l'échéance des factures émises. SERMES se réserve le droit à tout moment, en fonction des risques encourus, des renseignements commerciaux ou de l'assurance-crédit, de fixer un plafond au découvert de chaque Client, étant précisé que ces modalités s'appliquent

immédiatement à toute commande en cours. Le refus du Client de satisfaire à ces conditions ouvre droit à SERMES, soit d'annuler tout ou partie des commandes, soit de prononcer l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues.

12. RETARD OU DÉFAUT DE PAIEMENT

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture ou tout prélèvement rejeté entraîne l'application de pénalités de retard d'un taux égal à 10 fois le taux de l'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement qui s'élève à 40 euros, sont dues de plein droit, sans qu'aucune formalité ou mise en demeure ne soit nécessaire.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, ainsi qu'une indemnité de 15 % du montant impayé, à titre de clause pénale.

En cas de retard de paiement ou de paiement partiel, SERMES pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action, jusqu'au paiement intégral des sommes dues augmentées des pénalités échues.

Le non-paiement d'une seule échéance ou d'une seule facture entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des factures ouvertes, échues ou non, sans mise en demeure. Il en est de même pour tout changement affectant la personnalité du Client ou le crédit de celui-ci, notamment en cas de vente, cession, mise en nanissement ou apport en société de son fonds de commerce, et nanissement ou mise en gage de son matériel.

En cas de paiement par traite, le défaut de retour sera considéré comme un refus d'acceptation assimilé à un défaut de paiement.

En cas de défaut de paiement 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à SERMES, qui pourra demander la restitution des matériels, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais également toutes les commandes qu'elles soient livrées ou non et que leur paiement soit échu ou non, si bon semble à SERMES.

En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation, sans l'accord écrit et préalable de SERMES.

Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur les frais, la clause pénale et les pénalités, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Aucun retard ou défaut de paiement ne pourra être justifié a posteriori par une réclamation sauf en cas de justifications légales.

13. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

SERMES se réserve la propriété des matériels livrés jusqu'au paiement intégral du prix. L'acceptation des livraisons ou des documents afférents à une livraison vaut acceptation de la présente clause. SERMES se réserve la possibilité d'exercer un contrôle sur l'état des stocks des matériels livrés. Le Client ne devra pas altérer ou supprimer les signes d'identification des matériels livrés et de leurs emballages. Il est tenu de les conserver en parfait état et de les assurer pour le compte du propriétaire

contre les risques habituels, dont notamment la perte, la destruction ou le vol, avec délégation de l'indemnité, en cas de sinistre, au bénéfice de SERMES. Tout sinistre doit être immédiatement signalé à SERMES. Le Client s'oblige à informer sans délai SERMES en cas de redressement ou de liquidation judiciaires, en cas de saisie ou d'autre mesures émanant de tiers, et à lui indiquer les lieux exacts où sont entreposés les matériels livrés et non encore payés. Il s'interdit de constituer toute sûreté sur le matériel livré et payé, et de manière générale d'affecter toute opération susceptible de porter préjudice au droit de propriété de SERMES.

En cas de revente des matériels livrés, que le Client y soit ou non autorisé, ce dernier déclare d'ores et déjà céder à SERMES la créance née de la vente à un sous-acquéreur et autoriser SERMES à percevoir le prix dû par le sous-acquéreur à due concurrence de sa créance sur le Client. Le Client s'oblige à informer sans délai SERMES de l'identité exacte et complète du sous-acquéreur, auquel il fera connaître la réserve de propriété de SERMES au plus tard au moment de la conclusion du contrat. Toute violation par le Client des obligations stipulées dans la présente clause ou dans les présentes conditions générales de vente sera sanctionnée de plein droit par la déchéance du terme. La revendication par SERMES des matériels dont la propriété lui est réservée s'effectue par lettre RAR adressée au Client, l'enjoignant de remettre SERMES en possession.

La revendication des matériels vendus sous réserve de propriété ne constitue ni résolution, ni résiliation du contrat de vente. La revendication peut être exercée par SERMES en cas de non-respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations, et notamment en cas de non-acceptation d'une traite, et au cas où SERMES aurait des raisons légitimes de penser que le Client ne sera pas à même de respecter les échéances convenues.

Tous les frais entraînés par la revendication des matériels ou de leur prix sont à la charge exclusive du Client.

14. RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Les coûts et l'organisation de l'enlèvement et du traitement de ces déchets supportés par SERMES sont repercutés à l'acheteur sans possibilité de réfaction.

Il appartient aux Clients successifs de transmettre les obligations susvisées jusqu'à l'utilisateur final.

Les Identifiants uniques FR001147_05XKAF et FR233965_04RMVJ, attestant de l'enregistrement au registre des producteurs des filières EEE et PMCD, en application de l'article L541-10-13 du code de l'Environnement, ont été attribués par l'ADEME à SERMES. Ces identifiants attestent de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques et des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment, et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'ECOSYSTEM et de VALOBAT.

15. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Le traitement informatisé des données personnelles recueillies (prénom, nom, adresse, mail, téléphone) a pour finalité la gestion et le suivi des commandes, des livraisons et des facturations du Client. Nous conservons ces données trois ans après la fin de la relation commerciale sauf si une disposition légale, un intérêt administratif notamment en cas de contentieux, impose une conservation plus longue. L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de SERMES, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à SERMES par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du Client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, SERMES s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraints en raison d'une obligation légale. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et, sous réserves des dispositions légales, de limitation et suppression des données vous concernant. Pour les exercer, adressez un mail à l'adresse suivante : rgpd@sermes.fr ou envoyez un courrier à l'adresse suivante : SERMES – 6 rue Pierre Cloppetier – 67120 DACHSTEIN. Chaque demande doit être accompagnée des éléments nécessaires à l'identification du Client ; nom, prénom, mail et éventuellement adresse postale. Pour toute information complémentaire, le Client peut contacter la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (cnil.fr).

16. TRIBUNAUX COMPÉTENTS – LOI APPLICABLE

Le droit applicable est le droit français. Seuls les Tribunaux de Saverne, sont compétents, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quel que soit le mode de paiement.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Notre organisation centralisée avec 50 000 m² de surface de stockage et 20 000 références stockées vous assure une disponibilité permanente de 95% de nos produits.

Notre logistique transport optimisée en fonction de vos demandes nous permet de livrer vos commandes dans les meilleurs délais : de 24 à 48h, 72h pour les envois grandes distances en Europe.



Le siège à Dachstein



Le centre logistique SERMES motorisation à Strasbourg Ostwald



Le centre logistique SERMES câbles à Strasbourg Port du Rhin

Ensemblier et concepteur de solutions électriques, nous avons construit notre réputation en France et à l'international par nos valeurs d'écoute, d'engagement et par nos services associés à la qualité de notre offre produits.

FILS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES

Nous proposons une gamme complète de plus de 7 000 références stockées de fils et câbles.

MOTORISATION

Nous offrons une disponibilité immédiate de produits standards et spécifiques dans le domaine de l'entraînement.

ÉCLAIRAGE

Nous concevons et distribuons des solutions d'éclairage performantes et durables pour les professionnels.

APPAREILLAGE ET SYSTÈME

Nous concevons et réalisons des solutions techniques sur-mesure pour la distribution d'énergie et la commande moteur.

QUALITÉ

SERMES est certifiée ISO 9001, pour l'ensemble de ses activités.



ENGAGEMENT

SERMES est associée à la marque partagée Alsace et à ses valeurs : l'écoute, le respect et la qualité de service.





Vous recherchez un luminaire SPORTIF, nous nous sommes bougés ...



sermes
éclairage

6 rue Pierre Clostermann
Z.A. Activeum
67120 DACHSTEIN
03 88 40 72 68
eclairage@sermes.fr
sermes.fr